

Conseil permanent de l'UIHJ à Paris les 22 et 23 novembre 2011

Pendant le conseil permanent, les délégations des pays membres ont voté à l'unanimité la création du Conseil des présidents européens de l'UIHJ, une structure interne à l'UIHJ.



L'importance des actions de l'UIHJ sur la scène internationale

Comme chaque année, l'UIHJ organise son conseil permanent à Paris, au siège de l'UIHJ, dans les locaux mis à sa disposition par la Chambre nationale des huissiers de justice de France. Le conseil permanent est l'organe le plus important de l'UIHJ après le congrès international. Cinquante délégations — un record — venues d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et d'Europe se sont réunies pour se retrouver, échanger, discuter, et décider.

Dans son discours d'introduction en sa qualité d'hôte, Jean-Daniel Lachkar, président de la Chambre nationale des huissiers de justice de France, a souhaité la bienvenue à l'ensemble des délégations. Après avoir reconnu et souligné l'importance des actions entreprises par l'UIHJ sur la scène internationale, il a estimé que l'action internationale doit être multiforme. Cette action doit répondre, a-t-il indiqué, à des défis très différents selon les pays, les cultures juridiques et les traditions que ces pays portent, le contexte économique ou technologique. Selon le président français, pour remporter le pari de promouvoir l'huissier de justice dans un monde de plus en plus complexe, il est indispensable de mettre en place des solutions adaptées à chacun de ces enjeux. Il a indiqué que c'est pour cette raison que, depuis plusieurs années et depuis deux ans en particulier, il attire l'attention de tous ses partenaires au sein de l'UIHJ sur la nécessité, à ses yeux, « de rendre nos actions plus adaptées aux enjeux régionaux au nom d'une meilleure efficacité ». « Il faut penser global et agir local » a-t-il dit. Il a poursuivi en disant que c'est pour cette raison qu'il a depuis plusieurs mois lancé l'idée de renforcer la présence au niveau régional par des structures adaptées aux différents enjeux. Pour un pays comme la France, estime le président français, l'horizon proche est l'Europe et plus particulièrement l'Union européenne. Il a déclaré que, pour cette raison, et de façon très pragmatique, il a souhaité expérimenter au travers les deux projets EJE et EJS concernant l'amélioration de l'exécution des décisions de justice en Europe et la signification. « Cette expérience est fructueuse » a déclaré Jean-Daniel Lachkar. « Elle nous a permis de trouver des financements alors que toutes les organisations

internationales doivent faire face à des restrictions budgétaires liées à la crise. En deux ans nous avons pu lancer des projets pour plus de 800 000 euros. Elle nous a permis de nouer des relations avec les institutions européennes sur des sujets pratiques mais essentiels pour notre avenir comme les nouvelles technologies et l'exécution forcée transfrontalière ». Fort de ces résultats, a-t-il poursuivi, il a avancé l'idée de la création de structures régionales d'huissiers de justice, à commencer par une structure européenne dans le cadre de l'Union européenne « pour qu'elle puisse interagir pleinement avec les institutions et les Etats membres de l'Union ». Il a avoué n'avoir pas compris pourquoi cette idée avait pu émouvoir certains. Il a ajouté que d'autres professions la pratiquent depuis des dizaines d'années, comme les avocats depuis cinquante ans et les notaires depuis plus de vingt ans. Ces critiques lui paraissent injustes « alors que nous avons apporté par nos actions la preuve de notre sincérité et de nos objectifs ». Et de poursuivre : « Ne pas créer un déséquilibre économique entre nos partenaires, agir en transparence dans nos objectifs et nos moyens, nous ne pouvons pas faire autrement puisque nos actions sont cofinancées par l'argent du contribuable européen, et toujours bien sûr associer l'Union internationale à nos projets ». Il s'est déclaré satisfait par l'idée du président Netten d'accueillir favorablement une structure européenne des huissiers de justice. Il l'a félicité pour le courage de cette décision. Jean-Daniel Lachkar a indiqué souhaiter « que cette nouvelle structure soit fondée sur une étroite collaboration entre tous les pays membres de l'Union européenne qui voudront en faire partie et bien sûr avec l'Union internationale et dans l'Union internationale ». Il a terminé son intervention en indiquant que « La France fera toujours de l'action commune menée au sein de l'Union internationale une priorité de son action politique. Comme elle l'a fait dans le passé, elle prendra toutes ses responsabilités dans la construction internationale de l'huissier de justice du 21^e siècle qui fait l'objet des prochains travaux du congrès du Cap ».

Dans son discours, Leo Netten, président de l'UIHJ, a fait part de son plaisir de retrouver l'ensemble des délégations toujours plus nombreuses à l'occasion du conseil permanent. Il a adressé à la Chambre nationale des huissiers de justice de France et à son président, Jean-Daniel Lachkar, ses remerciements pour leur accueil, « témoin du soutien sans faille de la France aux actions de l'Union ». Le président de l'UIHJ a remercié les personnalités ayant honoré de leur présence le conseil permanent :

- Bernard Reynis, représentant l'Union internationale du Notariat
- Ahmed Saïd ben Hazim, directeur général des cours de Dubaï
- Vojkan Simic, vice-ministre de la justice de Serbie
- et Mohammed Manii, vice-ministre de la justice d'Égypte

Leo Netten a salué ses deux prédécesseurs présents dans la salle, Francis Aribaut et Jacques Isnard. Il a également salué la présence des représentants de cinq pays invités à participer aux travaux : la Croatie, Dubaï, Israël, le Kosovo et le Monténégro. Il a également souhaité la bienvenue aux nouveaux présidents en poste présents pour la première fois au conseil permanent : Jane Ahmed Sid Hamed (Algérie), Ivo Goeyens (Belgique), et Habib Dridi (Tunisie).

Pendant l'année 2011, plusieurs anniversaires importants ont été célébrés :

- les dix ans des chambres des huissiers de justice de République tchèque et de Roumanie,
- les vingt ans de la réforme des procédures civiles d'exécution en France,
- les dix ans des réformes sur la profession d'huissier de justice aux Pays-Bas,
- les cinq ans — déjà — des huissiers de justice libéraux de Bulgarie et de République de Macédoine.

Rester unis dans la diversité

Le président de l'UIHJ a rapporté que, lors de l'ouverture à Vienne la semaine passée de l'European Law Institute (ELI), dont l'UIHJ est membre fondateur, Viviane Reding, vice-présidente de la Commission européenne, a évoqué ce qui fait l'Europe : « une grande diversité et une unité dans la diversité ». « Cette devise pourrait être la nôtre », a déclaré Leo Netten. « Car si notre force réside dans notre diversité, nous savons rester unis dans la diversité. La crise que le monde traverse est de plus en plus préoccupante. Pourtant, je reste convaincu que notre profession, en s'harmonisant, se renforcera et traversera la crise en contribuant à améliorer la situation. Tout simplement parce que nous sommes utiles à la justice, que nous sommes utiles à nos concitoyens, que nous permettons de sécuriser les échanges économiques, et enfin parce que nous sommes des éléments essentiels de l'Etat de droit, comme l'a reconnu si justement la Cour européenne des droits de l'homme ».

Une profession unie et forte est une profession qui place la formation au premier plan, a déclaré le président Netten. En Afrique, l'Unité de formation des huissiers de justice africains (Ufohja), existe depuis plus de dix ans. 29 séminaires se sont tenus dans l'ensemble des pays de la zone Ohada. L'Ufohja est devenue une véritable institution.

La formation initiale et continue des huissiers de justice a été au cœur des préoccupations de l'UIHJ pendant l'année qui s'achève, a poursuivi le président. Les contacts noués en 2009 avec la Commission européenne en matière de formation ont été entretenus et ont fructifié. Il a rappelé que l'UIHJ participe activement au programme de formation juridique de la Commission européenne. Leo Netten s'est rendu à la Commission européenne il y a dix jours. Il a rencontré plusieurs représentants de la Direction Justice, dont Amélie Leclercq, qui était intervenue il y a deux ans lors du conseil permanent, et Jacek Gartska. Des projets de collaboration en matière de formation ont été évoqués. Un calendrier sera bientôt proposé. Il a indiqué que e-Learning est au cœur des préoccupations de l'UIHJ. Un professeur de droit de l'Open university des Pays-Bas allait animer un atelier sur ce sujet pendant le conseil permanent. « Le e-Learning, a-t-il dit, vous le verrez, est sans doute un moyen de formation très adapté pour nous qui sommes répartis aux quatre coins de la planète ». Dans le même ordre d'idées, il a fait part de la création prochaine d'un vade-mecum sur la signification des actes dans l'Union européenne dans un premier temps et ensuite en Afrique et pour le reste du monde.

Des relations de plus en plus denses

Evoquant les relations entre l'UIHJ et les institutions européennes et internationales, le président Netten les a qualifiées de « plus en plus denses ». L'UIHJ a diffusé en mai 2010 un Position Paper sur la saisie européenne des avoirs bancaires. « Après avoir participé à l'audition publique sur cette question, nous avons intégré le groupe de travail qui a été créé. Nous sommes donc au cœur de ce sujet brûlant d'actualité » a-t-il ajouté.

« Nous sommes également au cœur de e-Justice » a-t-il poursuivi. En septembre 2010, l'UIHJ a participé à une réunion organisée par le Groupe Informatique juridique du Conseil de l'Union européenne. Cette réunion avait pour objet d'établir les bases d'une collaboration entre l'UIHJ et le Conseil. A cette occasion, Fernando Rui Paulino Pereira, président du Groupe Informatique juridique du Conseil de l'Union européenne, avait demandé à l'UIHJ de lui fournir un



Bernard Menut, 1^{er} vice-président de l'UIHJ — Bernard Menut, 1st Vice-President of the UIHJ



Honoré Aggrey, vice-président de l'UIHJ — Honoré Aggrey, Vice-President of the UIHJ

annuaire des huissiers de justice des vingt-sept pays membres de l'Union européenne pour le site du portail e-Justice. « La création d'un annuaire mondial des huissiers de justice est une mission que s'est fixée l'UIHJ depuis de nombreuses années, pour des raisons évidentes » a indiqué le président de l'UIHJ. Fort opportunément, il se trouve que la Chambre nationale des huissiers de justice de France a démarré en 2010 son projet Exécution judiciaire en Europe (EJE) financée à 80% par des fonds européens. Parmi l'objet de ce projet figure la mise en œuvre d'un annuaire des professionnels de l'exécution en Europe pour les neuf pays membres du projet, tous membres de l'UIHJ : Allemagne, Belgique, Ecosse, France, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Pologne. Le bureau de l'UIHJ a alors naturellement confié à EJE le soin d'étendre cet annuaire pour les autres pays de l'Union européenne, ce qui a été immédiatement acceptée par la chambre française, pilote du projet EJE. Accompagné de la coordinatrice du projet EJE, le président Netten a indiqué qu'il s'est rendu le mois dernier à Bruxelles pour en présenter les avancées.

Le président de l'UIHJ a rapporté que le Conseil scientifique de l'UIHJ travaille actuellement sur le Code mondial de l'exécution. Les travaux seront présentés à Cape Town. L'un des membres du conseil scientifique, le professeur Aida Kemelmajer de Carlucci, professeur de droit à l'Université de Mendoza (Argentine), s'est vue remettre en sa présence le titre et l'insigne de Docteur Honoris Causa de l'Université de Paris-Est (France), la semaine passée.

Le président de l'UIHJ s'est ensuite attardé sur le grand projet qui allait être présenté et discuté pendant le conseil permanent. Ce projet, dénommé STOBRA, permettra de développer plus avant et de faire passer les idées de l'UIHJ. Ce projet est inspiré du projet CADAT créé il a plusieurs années par l'UIHJ pour réunir toutes les régions de l'Afrique afin d'harmoniser la formation professionnelle des huissiers de justice ainsi que la profession au niveau continental. Stobra se fonde sur le même besoin au niveau européen.

Une nouvelle ère pour l'UIHJ

« Depuis les Lignes directrices de la CEPEJ il y a bientôt deux ans, notre profession est entrée dans une nouvelle ère » a déclaré Leo Netten. « Il ne tient maintenant qu'à nous d'utiliser à notre profit ce formidable outil que nous avons façonné patiemment pendant près de vingt ans. Je voudrais ici une fois encore rendre hommage au travail accompli par Jacques Isnard pendant ses cinq mandats successifs à la tête de l'Union, sans qui nous ne pourrions pas envisager l'avenir avec confiance malgré la crise. Ce formidable outil de la CEPEJ, nous devons nous en servir ».

C'est précisément l'objet du projet Stobra, a annoncé le président. Prenant pour exemples les points 33 et 34 des Lignes directrices de la CEPEJ, il a indiqué que les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe se sont accordés pour reconnaître que l'agent d'exécution doit pouvoir réaliser l'ensemble des procédures d'exécution. Pareillement, les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe reconnaissent que les huissiers de justice peuvent réaliser l'ensemble des activités qui figurent dans le programme de pluridisciplinarité présenté en 2006 pendant le congrès international de l'UIHJ à Washington. « Je vous pose la question : quels sont les pays aujourd'hui dans lesquels les points 33 et 34 sont une réalité ? Probablement aucun ! ».

Reconnaissant que le chemin à parcourir était encore long, Leo Netten a annoncé qu'on allait agir au travers d'une structure existante et qu'il fallait renforcer celle mise en place par les conférences des présidents européens. De telles conférences sont effectivement organisées régulièrement au sein de l'UIHJ. Sur cette base, le président de l'UIHJ a proposé de créer le Conseil des présidents européens, une structure interne de l'UIHJ. Cette structure aura pour but de travailler dans le cadre de l'UIHJ sur toutes les questions qui touchent l'Europe. D'ailleurs, a précisé Leo Netten, de la même façon, en Afrique, il existe les conférences des présidents organisées dans le cadre des séminaires Ufohja. Il est possible de conjuguer les rencontres internationales dans le cadre de la formation par exemple et profiter de la présence d'un maximum de personnes. Mais il est possible d'aller plus loin encore, au moyen de projets autonomes, a souligné le président Netten.

Concernant le Conseil des présidents européens de l'UIHJ, Leo Netten a indiqué que l'UIHJ avait d'ores et déjà le soutien de Viviane Reding, vice-présidente de la Commission européenne, qui a fait savoir qu'elle assisterait à l'installation de ce conseil ou qu'elle viendrait ouvrir une journée d'études que l'UIHJ organiserait. « Notre objectif est de faire en sorte qu'au fur et à mesure, nous allions vers l'harmonisation de la profession, une harmonisation qui est celle proposée par les lignes directrices de la CEPEJ. Cette harmonisation sera non seulement européenne mais elle concernera aussi le reste du monde et l'Afrique en particulier ».



Adhésion de la Serbie à l'UIHJ – Serbia becomes Member of the UIHJ



Jean-Daniel Lachkar, président de la Chambre nationale des huissiers de justice de France
Jean-Daniel Lachkar, President of the National Chamber of Judicial Officers of France



Dionysios Kriaris, membre du bureau de l'UIHJ – Dionysios Kriaris, member of the board of the UIHJ

Un nouveau pôle d'intérêt pour l'UIHJ

Concernant l'Afrique, le président de l'UIHJ a remercié le vice-président Honoré Aggrey « qui s'est investi pleinement pour notre cause ». « Malgré les grandes difficultés que rencontre son pays, la Côte d'Ivoire, il a multiplié les démarches ».

Leo Netten a ensuite insisté sur la nécessité de remplir le Grand questionnaire de l'UIHJ qui a été adressé à chaque chef de délégation. Il a invité ceux qui ne l'avaient pas encore fait, de le retourner dès que possible.

La zone caraïbe constitue un nouveau pôle d'intérêt pour l'UIHJ dans le cadre de sa politique de développement. Un projet Ohadac a été initié sur le modèle de l'Ohada africain. Trente-Six Etats ou entités de la zone sont concernés. Leo Netten a annoncé que l'UIHJ veut se faire connaître dans cette zone et fédérer le plus grand nombre de pays. Sue Collins (USA), membre du bureau de l'UIHJ, est en charge de prendre des contacts pour le bureau de l'UIHJ.

S'agissant de l'Asie, le président Netten a annoncé que le Kazakhstan venait de créer l'huissier de justice libéral. Cela a été possible « grâce aux actions qui ont été initiées et suivies jusqu'à leur terme par notre ami Irak Yelekeev, qui est aujourd'hui au Parlement du Kazakhstan et qui a été, souvenez-vous, élu homme de l'année de l'UIHJ en 2008. C'est là un événement historique de tout premier plan. Je suis convaincu que le Kazakhstan va faire des émules dans la région et qu'il vient d'initier un mouvement qui va s'étendre à d'autres pays ».

S'agissant d'une tout autre région du monde, le président Netten a informé les participants que les huissiers de justice de l'Ile Maurice avaient à leur tour accédé au statut libéral, un « événement exceptionnel en raison du système juridique qui est en vigueur dans ce pays, mélange de Civil Law et de Common Law, faisant de l'Ile Maurice un véritable laboratoire juridique ».

Les actions prospectives de l'UIHJ s'étendent également au Moyen-Orient. Le président a indiqué qu'il est rendu à Dubai en avril 2011 avec son 1er vice-président, Bernard Menut, et Mohamed Chérif, membre du bureau, dans les Emirats arabes unis « où nous avons été très impressionnés par le niveau des autorités en charge de l'exécution des décisions de justice. Il s'agit là d'un nouveau territoire de choix pour l'Union. Je voudrais remercier Mohamed Chérif pour avoir établi les premiers contacts ».

De nouveaux projets européens

Puis il a rappelé qu'avec le soutien de l'UIHJ et de l'Ecole nationale de procédure de Paris (ENP), le consortium composé par le Center for International Legal Cooperation (CILC) en coopération avec la Chambre des huissiers de justice de Suède a gagné en janvier 2011 un projet européen pour le renforcement de l'Etat de droit en Géorgie au travers de l'amélioration du système de l'exécution. Ce projet s'intitule BESTT, pour Better Enforcement System Through Twinning (un meilleur système d'exécution par le jumelage). Les partenaires de ce jumelage sont le Bureau national de l'exécution du ministère de la justice de Géorgie, le CILC ainsi que le Bureau suédois de l'exécution. Plusieurs experts de l'UIHJ vont participer à ce nouveau projet.

Un autre nouveau projet vient de commencer, a souligné le président Netten. Il s'agit du projet EJS (e-Justice Signification) évoqué par le président Lachkar. Ce projet a pour objectif final la mise en place d'une plate-forme électronique de transmission des actes entre huissiers de justice dans le cadre du règlement 1393/2007 relatif à la signification et à la notification dans les Etats membres des actes judiciaires et extrajudiciaires. Le projet est piloté par la Chambre nationale des huissiers de justice de France. L'UIH est partenaire du projet. Leo Netten a invité tous les pays de l'Union européenne membres de l'UIHJ à coopérer à ce projet « qui va contribuer à pérenniser la signification des actes par huissier de justice ». La signification des actes par huissier de justice est en effet le meilleur moyen - et d'ailleurs le seul - qui offre une sécurisation dans le cadre notamment de l'acte introductif d'instance sur le plan international. Leo Netten a rappelé qu'en 2009, lors du colloque de Sibiu en Roumanie célébrant les dix ans du sommet de Tampere, l'UIHJ avait présenté un projet de directive d'acte introductif d'instance harmonisé. Il a souhaité au projet EJS tout le succès qu'il mérite. Il a félicité le président français de l'avoir porté sur les fonds-baptismaux. « Vous pouvez compter sur notre soutien entier et sans réserves » a-t-il conclu sur ce thème.

La semaine mondiale des professions judiciaires

Enfin, le président de l'UIHJ a invité chacun à participer au congrès international des huissiers de justice de Cape Town, en mai 2012. « Je ne peux dire qu'une seule chose. Ce sera un très très grand congrès international des huissiers de justice. Vous y découvrirez l'huissier de justice du 21^e siècle. Vous y découvrirez le Code mondial de l'exécution. Et nous fêterons comme il se doit les soixante ans de l'Union. S'agissant des très nombreux plaisirs qu'offre l'Afrique du Sud, ses safaris, ses parcs naturels, ses paysages grandioses, sa nature sauvage, sa route des vins, et à proximité les chutes du Zambèze, vous vous forgerez des souvenirs inoubliables, sans compter l'accueil légendaire de nos amis Sud-Africains. Comme moi et tous ceux qui y sont allés, vous rêverez d'y goûter encore et encore ». Et de conclure : « Alors en attendant Cape Town, Mesdames et messieurs, profitons de Paris, la ville lumière. Je vous souhaite un très agréable conseil permanent ».

Leo Netten a rappelé que, dans le cadre des orientations politique de l'UIHJ, il a été décidé de développer et de renforcer sa coopération avec l'ensemble des organisations internationales représentant les acteurs du monde judiciaire. Pour le Conseil de l'Europe, le bon fonctionnement du service public de la justice est subordonné à un dialogue constructif, non seulement entre les différents organes judiciaires mais également entre les principaux acteurs concernés,



Johan Fourie (Afrique du Sud), membre du bureau de l'UIHJ
Johan Fourie (South Africa), member of the board of the UIHJ



Jacques Isnard, président honoraire de l'UIHJ
Jacques Isnard, Honorary President of the UIHJ

ministères de la justice, tribunaux, parquets, professions juridiques et judiciaires et auxiliaires de justice. L'UIHJ a créé depuis quatre ans la Journée mondiale de l'huissier de justice. Devant le succès de cette opération, l'UIHJ a souhaité engager un processus international de plus grande envergure. Elle s'est donc investie dans la création de la Semaine mondiale des professions judiciaires, une idée avancée, a rappelé le président Netten, par le confrère québécois André Mathieu, ancien membre du bureau de l'UIHJ. L'UIHJ souhaite associer l'ensemble des organisations représentant ces professions sur le plan international. L'ambition est que cette semaine mondiale soit inscrite au calendrier de l'ONU. Des contacts ont été pris avec l'Union européenne des greffiers et l'Union internationale du notariat qui approuvent pleinement le projet, comme l'a rappelé Bernard Reynis, représentant l'Union internationale du Notariat venu soutenir le projet à l'invitation de l'UIHJ.

La Serbie, nouveau membre de l'UIHJ

Puis, ce fut la cérémonie d'adhésion de la Serbie, nouveau membre de l'UIHJ. La Serbie était parrainée par Jos Uitdehaag (Pays-Bas), 1^{er} questeur du Comité de l'UIHJ. Notre confrère a rappelé que les relations avec la Serbie étaient déjà longues, au travers de divers projets européens. Vojkan Simic, vice-ministre de la justice de Serbie a ensuite solennellement présenté la candidature de la Serbie à l'UIHJ. Il a reconnu que l'adhésion à l'UIHJ représentait une opportunité et un challenge important pour la Serbie. Il a manifesté son souhait de faire partie de la grande famille des huissiers de justice dans le but d'intensifier les échanges et les expériences. L'adhésion de la Serbie a été acceptée à l'unanimité, par le biais d'un accord de coopération.

Puis Mathieu Chardon, 1^{er} secrétaire de l'UIHJ a présenté le rapport d'activités de l'UIHJ pour l'année écoulée. Il ressort de ce rapport détaillé que l'UIHJ a participé ou a organisé 90 événements ou manifestations partout dans le monde, un record, témoin de l'investissement toujours plus grand de notre organisation sur la scène internationale. Le président Netten a indiqué que ce chiffre semble incroyable, notamment au regard du faible budget de l'UIHJ. Cela a été possible, a-t-il indiqué, en raison de l'investissement personnel de tous les huissiers de justice concernés.

Concernant les relations avec les institutions, Mathieu Chardon a relaté la réunion annuelle qui s'est tenue au siège de la Conférence de La Haye de droit international privé à La Haye (Pays-Bas). Il a indiqué également que l'UIHJ a



Françoise Andrieux, secrétaire générale de l'UIHJ — Françoise Andrieux, General Secretary of the UIHJ



*Huub Spoomans, professeur de droit, Open Universiteit des Pays-Bas
Huub Spoomans, Professor at Law, the Open University of the Netherlands*

participé à des conférences régionales organisées par la Conférence de La Haye sur la convention apostille. Il a ajouté que le système mis en place par cette grande organisation pour faire entrer l'apostille dans l'ère numérique, par le biais de l'étude et de la présentation des meilleures pratiques en vigueur avec des pays pilotes, pouvait être appliqué dans le cadre de l'UIHJ. Des thèmes pratiques pourraient être choisis et étudiés afin de faire apparaître le meilleur système afin d'ériger des modèles sur le plan mondial.

Puis Roger Dujardin, vice-président de l'UIHJ, a donné un compte rendu des dernières réunions de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice du Conseil de l'Europe (CEPEJ). Il a évoqué notamment le nouveau projet de la CEPEJ intitulé « Les rencontres de la CEPEJ », présenté en juin 2011. Ce projet consiste en un cycle de sessions de sensibilisation, de formation et d'échanges autour des outils de la CEPEJ destinés aux professionnels de la justice. L'UIHJ a offert son expertise pour l'organisation de cette manifestation. Roger Dujardin a à nouveau insisté sur la recommandation Rec(2003)17 du 9 septembre 2003 et les Lignes directrices de la CEPEJ du 17 décembre 2009 dont l'Union reste « un infatigable promoteur et ambassadeur ». Il a regretté que de nombreux confrères ne soient pas encore conscients de l'impact de ces lignes directrices. Pourtant, Juris-Union n°5 a été entièrement consacré à ce thème. Le vice-président de l'UIHJ a annoncé que John Stacey, président de la CEPEJ, avait été invité à participer aux travaux de Cape Town.

Des relations très fournies avec les institutions européennes

Le président Netten a expliqué que les relations avec la Commission européenne sont très fournies. Françoise Andrieux, secrétaire général de l'UIHJ, a ajouté que les contacts téléphoniques sont réguliers tout au long de l'année. Le 14 novembre 2011 s'est tenue une réunion à la Commission européenne avec Amélie Leclerc, chargée de mission pour la formation judiciaire européenne, Emanuelle Cretin-Magand et Lotte Knudsen, directrice de la Direction Justice au niveau pénal. Jacek Gartska, Direction Justice civile, a également été rencontré. Françoise Andrieux a rapporté que la Commission européenne souhaite établir un programme de travail et rencontrer les représentants de l'UIHJ de la façon la plus régulière possible. Les objectifs sont précisés dans le programme de Stockholm. Au niveau de la Commission, la justice a pris une grande importance. La Direction Justice, Liberté et Sécurité est devenue la Direction Justice. Il existe un véritable programme pour la justice. L'idée est d'impliquer les

acteurs, notamment grâce à la formation. L'UIHJ a développé ses programmes de formation. Les représentants de la Commission européenne se sont déclarés très intéressés par les Journées de formation mises en place par l'UIHJ ainsi que par le Position paper de l'UIHJ sur la formation, « lu et apprécié par Viviane Reding » a précisé la secrétaire général de l'UIHJ.

Il a été proposé une nouvelle orientation pour la formation, notamment en essayant de la rendre interprofessionnelle. Les thèmes développés peuvent concerner également les autres professions judiciaires. « Comme nous sommes les seuls à organiser ce genre de journées de formation, peut-être pourrions-nous faire profiter les autres professions de notre savoir-faire » a proposé Françoise Andrieux. Ce projet a été accueilli très favorablement par la Commission européenne, a-t-elle poursuivi, notamment par Jacek Gartska qui a précisé que la Commission construisait actuellement des modules de formation concernant les instruments européens et leur application. Le souhait de la Commission est de pouvoir mesurer l'application des instruments européens. « C'est ce que nous faisons très régulièrement au sein de l'UIHJ. Nous avons proposé notre expertise dans la construction de ces modules » a conclu la secrétaire général de l'UIHJ.

Le président Netten a ajouté que les contacts avec la Commission européenne sont très nombreux, que la Commission a besoin des huissiers de justice. Elle ne veut rien entreprendre sans consulter l'UIHJ.

Faire adopter le statut uniforme de l'huissier de justice africain

Dionysios Kriaris, membre du bureau de l'UIHJ, a évoqué la création de l'European Law Institute (ELI) dont l'UIHJ est membre fondateur. Les bases ont été élaborées à Athènes, sur la base de l'American Law Institute. L'inauguration de ELI s'est déroulée il y a quelques jours à Vienne (Autriche). L'UIHJ y était représentée par Mathieu Chardon.

Leo Netten a rapporté que l'UIHJ est devenue récemment membre de la Fédération nationale de tiers de confiance (FNTC). Cette organisation est intéressante pour l'UIHJ car elle s'occupe de la place des tiers de confiance dans les nouvelles technologies et la dématérialisation. La profession d'huissier de justice doit être au cœur de la sécurisation, de la dématérialisation et de la signature électronique. Pour le bureau de l'UIHJ, c'est l'UIHJ qui doit être tiers de confiance sur le plan mondial.

Honoré Aggrey a fait un compte rendu des activités de l'UIHJ auprès de l'Ohada et de l'Uemoa. Le vice-président de l'UIHJ a jugé les avancées assez satisfaisantes. Concernant l'Ohada, l'acte uniforme sur le recouvrement et les voies d'exécution doit faire l'objet d'un toilettage. C'est l'occasion pour les huissiers de justice, acteurs centraux, de faire valoir leur participation pleine et entière. L'UIHJ a souhaité faire du statut uniforme qu'elle a rédigé un élément essentiel pour l'avancée des professions judiciaires dans l'espace Ohada. Des dispositions ont été prises pour œuvrer à la base pour faire passer notre message. Certains d'objectifs de simplification, de rapidité et d'efficacité n'ont pas abouti. La voix des huissiers de justice doit aujourd'hui d'être entendue.

Concernant l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (Uemoa), Honoré Aggrey a rappelé qu'il s'agit d'une organisation sous régionale qui œuvre pour l'intégration économique et monétaire des pays de l'Afrique de l'Ouest. Elle regroupe huit pays qui partagent une même monnaie, le CFA. L'Uemoa a initié un vaste programme pour réaliser la liberté d'établissement et de services dans

les Etats. L'UIHJ a participé à un important atelier en décembre 2010. La liberté d'exercice, de services et d'installation y a été débattue. A terme, les huissiers de justice d'un pays pourront exercer dans un autre pays et s'y installer. L'UIHJ estime qu'une perche a été tendue. Elle peut profiter de cette occasion pour, à moyen terme, faire adopter le statut uniforme de l'huissier de justice africain, dans un premier temps dans la zone Uemoa, puis dans la zone Ohada. Les instances de l'Uemoa sont convaincues qu'un statut harmonisé est un préalable essentiel au programme qu'elle a initiée. Un accord de principe a été obtenu avec la Direction des Services judiciaires de l'Uemoa. L'UIHJ a mis en avant l'aspect formation. Cette Direction a accepté de prendre à sa charge le volet formation des huissiers de justice dans le cadre de son programme. « Sans la formation, les huissiers de justice ne peuvent pas remplir leur rôle dans la zone Uemoa. C'est une source de très grande satisfaction pour nous » a conclu le vice-président de l'UIHJ.

Concernant SADC (South African Development Community), Johan Fourie, membre du bureau de l'UIHJ, a indiqué que cette organisation concerne l'ensemble des pays de la zone d'Afrique australe. Dans de nombreux pays de cette zone, les lois n'évoluent pas. Elles sont comme « gelées ». Les systèmes judiciaires de ces pays sont issus de la colonisation britannique, combinées avec le droit local et coutumier. Des visites ont été rendues dans certains pays afin de prendre des contacts. L'Afrique du Sud a mis en place un programme ambitieux de formation pour les sheriffs. Les autres pays de la région pourraient s'inspirer de ce programme. Le matériel de formation démontre toute son utilité. Il a été décidé d'essayer d'influer directement auprès des autorités de SADC pour mettre en place une réunion pour rencontrer les ministres de la justice. « Nous espérons que nos efforts seront prochainement couronnés de succès. Cela dépend beaucoup des politiciens. Nous ne devons pas nous décourager » a dit Johan Fourie.

Sue Collins, membre du bureau de l'UIHJ, a évoqué ensuite la région de la Caraïbe. Notre consœur a pu rencontrer à Sainte-Lucie des représentants de quinze des îles de la Caraïbe. Elle a indiqué que le projet Ohadac de l'UIHJ va commencer par une étude et des recherches sur le système de l'exécution dans chacun des Etats de la Caraïbe avec pour but la formation, l'harmonisation et la coopération entre les Etats. L'UIHJ met l'ensemble de ses services et de ses compétences dans cette zone du monde. Dans les régions où le système est opérationnel, nos confrères seront contactés pour participer à des séminaires et des séances de formation à l'attention des îles où la formation n'est pas ou peu



Jean-Michel Rouzaud, président de l'Ecole nationale de procédure de Paris
Jean-Michel Rouzaud, President of the National School of Procedure of Paris



Olof Dahnell (Suède), délégué permanent de l'UIHJ pour les pays scandinaves
Olof Dahnell (Sweden), Permanent Delegate of the UIHJ for the Scandinavian countries

répandue. L'UIHJ va également contacter d'autres organisations présentes dans la Caraïbe pour développer des relations avec les autres professions juridiques, pour le bienfait de tous.

L'intégration des huissiers de justice au sein du RJE

Karl Heinz Brunner (Allemagne), a informé que les huissiers de justice allemands ont intégré le Réseau judiciaire européen (RJE), ce dont il se félicite. Leo Netten a indiqué que l'UIHJ est en relation avec le RJE depuis maintenant longtemps. Mathieu Chardon a rappelé que la Commission européenne avait invité l'UIHJ à participer à un atelier sur la signification des actes dans l'Union européenne pour sa séance inaugurale du RJE le 4 décembre 2002 à Bruxelles. Dès sa création, le RJE a souhaité collaborer avec les professions judiciaires. Pendant plusieurs années, l'UIHJ a participé à toutes les discussions qui ont finalement abouti à l'intégration des professions au sein du RJE.

Le point suivant à l'ordre du jour du conseil permanent concernait les travaux de l'Institut Jacques Isnard de l'UIHJ. Françoise Andrieux a en premier lieu fait un rapport de la 4e Journée de formation européenne des huissiers de justice organisé par le Centre international de formation des huissiers de justice, une branche de l'Institut Jacques Isnard. Cette réunion s'est tenue à Budapest (Hongrie) le 7 avril 2011. Lors de la manifestation, l'Union européenne était présidée par la Hongrie. L'ouverture des travaux fut placée sous la présidence de Nora Klebercz, du ministère de la justice hongrois, responsable du dossier e-Justice et représentant permanent de la Hongrie auprès de l'Union européenne. Deux ateliers se sont succédés. Le premier, sur e-Justice, était animé par Alain Bobant et par Stéphane Gensollen (France). Le second atelier a concerné le recouvrement transfrontalier des pensions alimentaires. Il était animé par Bernard Menuet, 1er vice-président de l'UIHJ. Les rubriques d'actualité jurisprudentielle et législative européennes ont été présentées par Guillaume Payan, consultant UIHJ, maître de conférences à l'université du Maine (France). Dix-sept pays européens étaient présents. Françoise Andrieux a remercié la chambre hongroise pour son accueil et avoir mis ses locaux à disposition. Notre consœur a ensuite présenté le tableau concernant l'état de la formation des huissiers de justice de l'Union européenne.

Le Code mondial de l'exécution, un projet extraordinaire

Roger Dujardin a indiqué que le Conseil scientifique de l'UIHJ s'est réuni à Athènes en octobre 2011 à l'occasion du colloque international organisé par l'UIHJ et la Chambre nationale des huissiers de justice de Grèce sur « Le rôle de l'huissier de justice dans l'administration de la preuve ». Le Conseil scientifique de l'UIHJ élabore « un projet gigantesque, un projet unique, un projet extraordinaire ! », a-t-il annoncé, à savoir la rédaction d'un Code mondial de l'exécution. Les travaux sont placés sous la direction du professeur Natalie Fricero et sous la coordination de Françoise Andrieux. Notre consœur a présenté les travaux en cours. Pendant la réunion du Conseil scientifique de l'UIHJ à Athènes, il a été discuté de la préparation de l'écriture de ce Code mondial. « On ne s'attaque pas à un tel chantier sans d'abord de nombreux travaux préparatoires pour pouvoir ensuite travailler de la façon la plus efficace » a-t-elle assuré. Dans un premier temps un questionnaire a été élaboré. Il a été envoyé aux douze membres du Conseil Scientifique. Il avait pour but de préparer une méthodologie de rédaction du code. Il a ainsi été décidé de faire précéder chaque article

de quatre parties préliminaires. Ces parties préliminaires contiendront les textes nationaux, les textes internationaux ou régionaux, la jurisprudence et la doctrine. Le Code sera divisé en quatre parties : les titres exécutoires, les mesures d'exécutions, les mesures conservatoires, et les agents d'exécution. Le principe sera de rédiger des articles sous forme de principes. La partie préliminaire sera totalement ouverte et évolutive. Les travaux seront présentés à Cape Town.

e-Learning, une solution pour la formation des huissiers de justice au plan mondial

Puis ce fut le tour de l'atelier sur le e-Learning. Cet atelier fut modéré par Françoise Andrieux et animé par Hans Mrejen, responsable du programme de formation des huissiers de justice néerlandais, Huub Spoormans, professeur de droit à l'Open University des Pays-Bas, et Jean-Michel Rouzaud, président de l'ENP.

Françoise Andrieux est revenue sur les grandes lignes du programme de Stockholm. La promotion des droits fondamentaux des citoyens est l'une des principales priorités de ce programme. L'espace de liberté, de sécurité et de justice doit être un espace de protection de ces droits. Pour le Conseil européen, des orientations concernent à la fois l'élaboration des instruments européens et l'application de ces instruments. La confiance mutuelle entre les Etats membres est la résultante de plusieurs facteurs. Ces facteurs sont visés dans le programme de Stockholm. Il s'agit notamment du développement de réseaux européens favorisant la coopération et l'échange des bonnes pratiques entre les professionnels des Etats membres, l'existence d'une formation judiciaire de haut niveau de ces professionnels, ou encore l'élaboration de mécanismes d'évaluation de la mise en œuvre des instruments adoptés par la Communauté européenne. Pour parvenir à ces objectifs, on trouve la connaissance, l'utilisation et la maîtrise des instruments par les professionnels chargés de les mettre en œuvre. Les huissiers de justice sont donc concernés au plus haut niveau.

On voit donc émerger une e-Justice européenne et une véritable culture juridique européenne. Les huissiers de justice seront amenés à utiliser les instruments européens de plus en plus. Une formation poussée est donc nécessaire. Pour promouvoir la formation et la culture juridique européenne, diverses pistes sont proposées. La Commission s'attache à envisager des plans d'actions. Le Conseil européen considère que les programmes d'enseignement à distance — e-Learning — ainsi que des supports de formation communs devraient être développés pour former les professionnels aux procédures européennes. C'est précisément dans ce cadre qu'a été organisé l'atelier e-Learning du Conseil permanent.

Le professeur Spoormans a développé la notion d'e-Learning. Il s'agit d'un mode de formation à distance utilisant les technologies modernes via une connexion Internet. Une session e-Learning consiste en un cours présenté par un professeur à une classe formée d'étudiants qui se trouvent chacun derrière leur ordinateur. Les étudiants suivent l'enseignement du professeur qu'ils peuvent voir et entendre. Les sessions sont entièrement interactives. Les membres de la classe sont interconnectés en permanence. Le professeur et les étudiants peuvent poser des questions et y répondre à tout moment.

Le contenu du programme est exactement le même que celui dispensé par les méthodes traditionnelles. Les étudiants étudient chez eux. Les cours sont adressés par courrier ou par email. Cette méthode de formation est particulièrement adaptée aux personnes qui sont déjà dans la vie active et qui veulent suivre une formation professionnelle par exemple ou de remise à niveau. Le matériel



David Walker (Ecosse), délégué permanent de l'UIH pour Royaume-Uni

David Walker (Scotland), Permanent

Delegate of the UIH for the United Kingdom



Hester Fourie, Sheriff (Afrique du Sud)

Hester Fourie, Sheriff (South Africa)

nécessaire est restreint : un ordinateur, une connexion Internet haut débit, une webcam et un casque.

Le professeur Spoormans a indiqué que, passé quelques sessions, les étudiants trouvent leurs marques et préfèrent rapidement ce mode de formation plutôt que la formation traditionnelle qui nécessite de se déplacer et est donc chronophage. Il a ensuite effectué une démonstration d'une session de e-Learning. Celle-ci a laissé une forte impression sur les participants qui ont aussitôt posé de nombreuses questions.

Hans Mrejen a ensuite expliqué comment cette méthode de formation pouvait être appliquée dans chaque pays et à la profession d'huissier de justice. Il a pris l'exemple de la saisie d'un véhicule. Chaque formateur sait comment la procédure se déroule dans son pays mais il ignore le mode opératoire dans les autres pays. Il faut alors établir une Web-Lecture en préparant des questions concernant la façon dont la procédure peut être conduite : le véhicule va-t-il être enlevé, va-t-il rester dans la rue, le débiteur est-il présent pendant l'opération, etc. Lors de la formation, si l'on veut savoir comment la saisie est réalisée dans tel pays, le représentant de ce pays pourra intervenir. Ainsi, il sera rapidement possible de savoir comment la saisie est réalisée dans de nombreux pays, sans avoir besoin de se déplacer.

Jean-Michel Rouzaud, quant à lui, a rappelé le but de la formation, qu'elle soit dématérialisée ou non. Il faut convaincre les confrères, les étudiants et les employés de se former, a-t-il dit. Il ne faut pas oublier la dimension humaine, une partie intégrante de la profession d'huissier de justice. Pour la France, le président de l'ENP a indiqué que, pour le moment, la formation traditionnelle était maintenue même si la formation dématérialisée était un mode auquel il fallait s'intéresser.

Françoise Andrieux a indiqué que les exemples donnés concernent des pays où des écoles de formation existent. Pour les autres pays qui ne peuvent pas mettre en place de telles écoles, le e-Learning représente certainement un moyen de rendre la formation accessible à tous, dans la mesure bien entendu où la technologie suffisante est disponible.

L'huissier de justice, gardien de la confiance

Alain Bobant a présenté la Fédération nationale des tiers de confiance (FNTC) dont il est le président. La FNTC a été créée il y a dix ans par des sociétés travaillant dans les nouvelles technologies et s'intéressant alors à l'archivage élec-

tronique et la signature électronique. Les huissiers de justice étaient présents. La notion de tiers de confiance est très importante pour la profession. « Il est nécessaire que, dans un monde déshumanisé, sans barrières, sans repères, il y ait une sorte de veilleur, de phare, quelqu'un qui présenterait des caractères de neutralité, de légitimité institutionnelle et également de pérennité par rapport à des sociétés qui pourraient du jour au lendemain être mises en faillite. L'huissier de justice doit être ce gardien » a-t-il expliqué. Au départ purement national, la FNTC s'est ouverte à l'international depuis un an et une dizaine de partenaires internationaux ont rejoint la FNTC. L'UIHJ a rejoint la FNTC le mois dernier. « Il m'a semblé important de rallier l'UIHJ pour porter la parole des technologies auprès des confrères partout dans le monde, mais également de vous permettre de bénéficier de tout ce que nous pouvons mettre à votre disposition » a indiqué le président de la FNTC. « Ce qui a été atteint au niveau français doit l'être maintenant au niveau mondial. Nous avons besoin de confiance et ce sont les huissiers de justice qui doivent être aux commandes » a-t-il conclu.

S'investir dans les actions internationales

Puis Honoré Aggrey a annoncé que Rosine Bogoré, présidente de la Chambre nationale des huissiers de justice du Burkina Faso, a été fait chevalier de l'Ordre national du mérite de son pays. Le président Netten a adressé ses félicitations à l'heureuse récipiendaire.

Olof Dahnell, délégué permanent de l'UIHJ pour les pays scandinaves, a donné un compte rendu des activités en Norvège, au Danemark, en Finlande et en Suède. En Norvège, Un séminaire nordique s'est tenu à Bergen début septembre 2011 sur le thème de : « La dette : un problème social ». Ce séminaire a connu un grand succès. Soixante-dix huissiers de justice des pays scandinaves étaient présents. L'UIHJ était représentée par Mathieu Chardon. La Norvège travaille sur une réforme de la saisie des rémunérations. Au Danemark, la loi sur l'exécution a été modifiée il y a un an. Il est maintenant possible que le créancier puisse intervenir par téléphone pendant l'audience du juge. A présent, dans environ 50% des cas, le créancier est entendu par téléphone. En Finlande, une réforme concerne l'exécution pour recouvrer les dettes en matière d'affaires pénale de nature financière. Le nombre d'offices d'huissier de justice, actuellement de 180, va être réduit à 60. En Suède, la nouvelle organisation des huissiers de justice est à présent presque opérationnelle. La Suède travaille avec les confrères géorgiens où deux projets sont en cours. Le premier remonte à 2010. Il concerne trois domaines : le développement du service de l'exécution, les compétences dans le management du personnel, et les compétences professionnelles et la culture du personnel. Le second projet concerne un projet de jumelage avec les Pays-Bas. Il a débuté en octobre 2011.

David Walker, délégué permanent de l'UIHJ pour le Royaume-Uni et l'Irlande, a présenté à son tour son rapport. Concernant l'Angleterre et le Pays de Galle, il a confirmé la volonté de l'Association des High Court Enforcement Officers de s'investir dans les actions internationales. Concernant les changements législatifs attendus, rien n'a pu aboutir, a-t-il regretté. En Irlande, il n'y a toujours aucun contact avec nos confrères, pas plus qu'en Irlande du Nord. Concernant l'Ecosse, la nouveauté importante est l'obligation pour les Sheriffs d'être membres de l'Association des Messengers-at-Arms and Sheriff Officers. Une consultation a été faite pour savoir qui pouvait détenir des participations dans les sociétés d'huissier de justice en Ecosse. Enfin, une réforme du tarif est actuellement envisagée.

Johan Fourie a indiqué qu'en Afrique du Sud, une réforme de la justice civile est en cours. Cette réforme affectera la profession de Sheriff, s'agissant en particulier de la vente aux enchères des biens. Les Sheriffs essayent de persuader les autorités de pouvoir continuer à procéder à la vente aux enchères. Il a indiqué en outre qu'environ trois-cents sheriffs attendaient leur nomination prochaine. Pour les Etats Unis, Sue Collins, membre du bureau de l'UIHJ, a indiqué que le nouveau président de la National Association of Professional Process Servers (NAPPS) avait été nommé. Le nouveau bureau a engagé les services d'un spécialiste de la communication pour améliorer l'image des Process Servers. La NAPPS conduit une étude sur les lois des cinquante Etats des Etats-Unis pour savoir dans quelles conditions les Process Servers peuvent travailler. Il n'y a pas de signification électronique mais de nombreux documents sont naturellement transmis par Internet, y compris auprès des tribunaux. La NAPPS suit ce dossier qui s'avère très complexe car les lois sont différentes dans chacun des cinquante Etats. Une délégation hongroise de quarante personnes est venue en Californie pour visiter un office de Process servers à Los Angeles puis à San Francisco pour suivre un séminaire sur la signification des actes.

S'agissant des Sheriffs, la National Sheriffs' Association (NSA), a tenu son congrès à Saint-Louis en juin 2011. 5000 personnes ont assisté à la réunion. 500 exposants étaient présents. Le sujet principal du congrès concernait les affaires criminelles, le transport des prisonniers et les prisons. Pratiquement rien ne concerne les questions civiles, la signification des actes ou les saisies des biens. « Nous essayons de changer cela », a indiqué notre consœur. « Nous avons été autorisés à intégrer un Comité qui traite de ces questions. Nous essayons de faire connaître ces sujets. Quelques sheriffs ont délégué la signification des actes à des Process Servers. Il serait intéressant que d'autres sheriffs puissent avoir connaissance de cette expérience ». Le président Netten a félicité Sue Collins pour son travail de fond qui commence à porter ses fruits.

Participer à la vie politique des pays

Mohamed Chérif, membre du bureau de l'UIHJ, a ensuite indiqué qu'en Algérie, il est envisagé que le recouvrement des amendes soit confié aux huissiers de justice. Il est également envisagé de créer un huissier de justice assistant assermenté. La formation continue assurée par des centres régionaux s'avère égale-



Alain Ngongang, président de la Chambre nationale des huissiers de justice du Cameroun — Alain Ngongang, President of the National Chamber of the Judicial Officers of Cameroon



Ahmed Saïd ben Hazim, directeur général des cours de Dubaï Ahmed Saeed bin Hazim, Director General of Dubai Courts

ment une nécessité. Habib Dridi, président de l'Ordre national des huissiers de justice de Tunisie, a évoqué les événements qui ont conduit à une révolution politique dans son pays. Le nouveau Conseil des huissiers de justice été élu le 18 juin 2010. Il a indiqué que les huissiers de justice tunisiens ont engagé une grève un peu avant la révolution pour obtenir un nouveau tarif. A l'occasion du processus de vote, les huissiers de justice ont intégré l'Instance supérieure indépendante des élections (ISI) mise en place par décret présidentiel. Les huissiers de justice avaient pour tâche d'assurer la transition électorale pour l'élection de la constituante en Tunisie. Les élections ont été un grand succès. Les huissiers de justice ont démontré qu'ils peuvent participer à la vie politique de leur pays en raison de leur intégrité et de leur indépendance. Habib Dridi a suggéré que les huissiers de justice créent un observatoire international qui serait sollicité par tous les pays là où se déroulent des élections. Le président Netten a indiqué qu'il était très heureux de voir que les relations avec la Tunisie se normalisaient à nouveau.

Hester Fourie, sheriff (Afrique du Sud), a évoqué la situation des quelques 2500 Deputy Sheriff en Afrique du Sud. Elle a indiqué que les Deputy Sheriff jouent un rôle très important dans l'exécution des décisions de justice. Ils essayent depuis des années d'être intégrés dans un ordre professionnel d'association de Sheriffs. Les efforts ont porté leurs fruits puisqu'aujourd'hui, les Deputy Sheriffs sont membres de la South African National Association of Progressive Sheriffs (SANAPS).

La représentante de la délégation moldave, Oxana Novicov, pour le compte de Roman Talmaci, président de l'Union nationale des huissiers de justice de Moldavie, empêché, a indiqué que neuf séances de formation ont été organisées pour les huissiers de justice. L'accès gratuit a été octroyé aux huissiers de justice s'agissant des bases de données pour les biens immobiliers, l'accès au fichier de la population et les moyens de transport. Un Code de déontologie des huissiers de justice a été élaboré. La chambre a participé à une douzaine d'émissions de radio et de télévision. Un accord de jumelage a été signé avec une chambre régionale d'huissier de justice de Roumanie. La Journée mondiale de l'huissier de justice a été organisée pour la première fois en Moldavie sur le thème du recouvrement des pensions alimentaires. Une journée porte ouverte a été également réalisée à l'attention du public. Il résulte des chiffres fournis par notre consœur que les délais d'exécution se sont considérablement réduits en Moldavie, passant de dix-huit mois à six/neuf mois, soit une réduction de plus de 50 %. La Banque mondiale, dans son dernier rapport Doing Business a établi que la Moldavie a progressé de dix-huit places, notamment grâce à l'introduction des huissiers de justice libéraux. « La réforme de la profession d'huissier de justice fait partie des douze meilleures réformes réalisées en Moldavie. Les seules personnes qui sont dérangées par cette réforme sont les débiteurs. Mais c'est bien ce que nous avons voulu ! » a précisé notre consœur. Certains problèmes restent à résoudre, notamment concernant le statut de l'huissier de justice. Le soutien de l'UIHJ a été demandé. Le 1er vice-président Menut a immédiatement confirmé la volonté de l'UIHJ d'aider la Moldavie, comme c'est le cas à chaque fois qu'un pays commence une activité privée.

De grandes avancées pour la profession

Alain Ngongang, président de la Chambre nationale des huissiers de justice du Cameroun, a pris la parole pour renouveler l'attachement de son pays aux actions de l'UIHJ. Au Cameroun, la profession est prise en compte dans tous les

grands débats. Sur le plan de la formation, avec l'aide de l'Union européenne, la moitié des quatre-cents huissiers de justice camerounais ont pu bénéficier de séminaires de formation, même si celles formations s'avèrent disparates. Certains confrères dispensent des formations à l'Université de Yaoundé dans le cadre des Masters I et II, ce dont il faut se réjouir. « La Journée mondiale des huissiers de justice constitue l'un des moments forts de la profession dans notre pays mais aussi un moment intense de la vie judiciaire qui permet également de rapprocher la justice du justiciable » a précisé le président Ngongang. Pour cette raison la journée est toujours placée sous le parrainage du vice-premier ministre, ministre de la justice du Cameroun. Cette année, l'organisation de la Journée mondiale a été décentralisée dans les dix régions du pays. Toutes les hautes autorités régionales ont été invitées à participer à cette manifestation internationale. Le président de la Chambre nationale des huissiers de justice du Cameroun a remercié l'UIHJ pour cette initiative. Il a achevé son intervention en faisant part du triste décès de trois confrères.

Louis-Raymond Maranda, membre du bureau de l'UIHJ, a présenté son rapport en qualité de président de la Chambre des huissiers de justice du Québec. Un avant-projet de loi est en cours concernant le Code de procédure civile. De grandes avancées ont été réalisées par la profession. Mais l'avant-projet de loi autorise la notification des actes de procédure par d'autres moyens que par voie de signification par huissier de justice. L'heure étant à la signification électronique, la chambre québécoise a décidé de proposer que l'huissier de justice soit le seul tiers de confiance habilité à notifier et signifier par voie électronique. Lors d'une assemblée générale extraordinaire en octobre 2011, il a été décidé de financer la programmation d'une plate-forme de notification et de signification électronique administrée et opérée par la profession. L'avant-projet de loi comprend des grandes avancées pour la profession. « Le constat d'huissier de justice est maintenant cristallisé dans le Code de procédure civile », s'est félicité Louis-Raymond Maranda. Avec la permission du juge ou du greffier, l'huissier de justice pourra interroger le débiteur sur ses avoirs, ou procéder à une fouille corporelle. L'huissier de justice pourra demander toute information auprès des organismes de l'Etat sur le débiteur lorsqu'il est chargé d'exécuter une décision de justice. Parmi les autres avancées, les ventes judiciaires devraient être attribuées aux seuls huissiers de justice. Le recouvrement amiable ou judiciaire des créances, ou une médiation par huissier de justice sont également proposés. Le niveau de formation doit également s'élever pour être identique à celui des autres professions du droit. Il a également fait état de la rédaction d'un ouvrage sur la profession d'huissier de justice au Québec. Sur le plan international, l'excellence des relations entre le Québec et l'UIHJ au cours des quarante dernières années y sera soulignée, et ce « grâce à notre confrère André Mathieu » a reconnu le président Maranda.

L'action déterminante de l'UIHJ

Ahmed Saïd ben Hazim, directeur général des cours de Dubaï (Emirats Arabes unis) a présenté les juridictions de Dubaï au moyen d'un reportage particulièrement efficace. Il a remercié l'UIHJ pour son invitation. La stratégie des cours de Dubaï est d'aider Dubaï à devenir un centre financier et commercial de premier plan dans la région. Les meilleures pratiques sur le plan mondial sont donc très intéressantes pour les cours de Dubaï. C'est l'une des raisons pour lesquelles il s'intéresse à l'UIHJ. Il a rappelé qu'une mission de l'UIHJ s'est rendue à Dubaï récemment.

Bernard Menut, présent avec le président Netten lors de cette mission, a indiqué combien il avait été impressionné par l'organisation, l'efficacité et le professionnalisme des cours de Dubaï. Il a en particulier apprécié l'approche « consommateur » qui préside lorsque l'on pénètre dans un tribunal.

Dionysios Kriaris, en sa qualité de président de la Chambre nationale des huissiers de justice de Grèce, a fait part de la situation dans son pays. Tout d'abord, malgré des attaques du secteur bancaire, un décret présidentiel a maintenu le statut des huissiers de justice. Le président Kriaris a fait remarquer que, parmi les 347 professions dont la loi prévoyait de libéraliser l'exercice, seule la profession d'huissier de justice a fait exception. Il en a profité pour remercier publiquement l'UIH « pour son action déterminante, non seulement grâce à l'aide fournie au niveau des législations de l'ensemble des États-membres de l'Union européenne, mais également pour son intervention officielle au niveau de tous les forums internationaux et auprès du gouvernement grec, et surtout pour le soutien moral qu'elle m'a personnellement apporté dans le combat titanesque que nous avons mené ».

La profession a obtenu que la signification électronique ne puisse être effectuée que par un huissier de justice localement compétent, récompensant ainsi cinq années d'efforts. La chambre grecque est aussi parvenue à convaincre les autorités que seul l'huissier de justice est en mesure de garantir la signification en toute sécurité des documents concernant les dettes envers l'État. Après avoir évoqué la situation économique en Europe, notre confrère a estimé qu'il fallait remettre l'économie au service du droit et de la justice et non le droit au service de l'économie.

Le statut libéral pour les huissiers de justice de l'île Maurice

Puis Anil Seewoonarain, huissier de justice (île Maurice), est intervenu pour dire qu'après quinze années de lutte, le statut libéral des huissiers de justice a été adopté à l'île Maurice, par la loi du 7 octobre 2011, à effet au 10 octobre 2011. Il a indiqué que le soutien de l'île voisine de la Réunion a été très important. Il a remercié sincèrement les confrères réunionnais Jean-Pierre Michel et Alain Merle pour leur aide. Il a également remercié Bernard Menut pour son soutien et ses conseils ainsi que la délégation menée par Guy Duvelleroy, ancien président de la Chambre nationale des huissiers de justice de France et la chambre départementale de l'île de la Réunion. Notre confrère demande aujourd'hui l'assistance de l'UIH pour la mise en place d'une formation continue pour les confrères mauriciens.

Pour l'Italie, le président de l'AUGE, Arcangelo d'Aurora, a indiqué les difficultés auxquelles les huissiers de justice italiens font face. Il a demandé à l'UIH une nouvelle fois son appui et sa collaboration pour parvenir à faire modifier les choses. Il a annoncé que l'École nationale de procédure italienne organisait un colloque en Sicile le 16 décembre 2011 sur le rôle de l'huissier de justice dans les rapports familiaux.

Le président Netten a regretté l'absence de changement dans ce pays. Il a assuré que l'Italie pouvait toujours compter sur le soutien de l'UIH.

Peter Molnar, président de la Chambre nationale des huissiers de justice de Slovaquie, a rapporté que la chambre slovaque a organisé le 31 mars 2011 un colloque international sur le thème de « L'huissier de justice et l'efficacité de l'exécution des décisions de justice ». Ce colloque a été préparé avec le soutien du premier ministre. De nombreuses personnalités y ont participé. Le président de l'UIH ainsi que des représentants des chambres tchèque, hongroise et



Arcangelo d'Aurora, président de l'AUGE (Italie) — Arcangelo d'Aurora, President of AUGE (Italy)



Kraisorn Singarajwarapan, directeur du Bureau national de l'exécution de Thaïlande Kraisorn Singarajwarapan, director of the Led Execution Department of Thailand

polonaise étaient présents. Les intervenants ont présenté le rôle de l'huissier de justice, les recommandations de la CEPEJ, ainsi que des aspects théoriques et historique relatifs à l'exécution. Le président Molnar a déclaré que les discussions en cours ont été stoppées dans l'attente des prochaines élections. Kraisorn Singarajwarapan a montré un film sur la Thaïlande. Il a indiqué que son pays posait sa candidature pour le congrès de l'UIH en 2015. Il a présenté le Legal Execution Department du ministère de la justice de Thaïlande (LED), dont il est l'un des directeurs. Le personnel du LED comprend 2877 agents. Le LED est chargé depuis sa création en 1974 de gérer les activités des huissiers de justice. Sont concernées les procédures d'exécution, les faillites et les ventes judiciaires mobilières et immobilières. Notre confrère a ensuite fait un compte rendu détaillé des activités du LED.

Françoise Andrieux a donné un compte rendu de la 8^e session UIH-EuroMed qui s'est déroulée à Annaba (Algérie) les 20 et 21 octobre 2011. Jacques Isnard, ancien président de l'UIH, y représentait le président Netten. Le président Isnard a rappelé les raisons ayant présidé à la création d'UIH-EuroMed en 2004 à Marseille. Trois ateliers se sont tenus : le statut de l'huissier de justice, la recherche de renseignements, et le recouvrement amiable. Les débats furent qualifiés de très fructueux. A l'issue de la session, cinq vœux ont été émis.

Puis Juraj Podkonicky (République tchèque), secrétaire d'UIH-EuroDanube a rapporté les activités d'UIH-EuroDanube. Il a regretté l'absence récurrente de la Slovaquie aux séminaires UIH-EuroDanube. Au cours de l'année, plusieurs anniversaires de chambres ont été célébrés : 5^e anniversaire des chambres bulgare, estonienne et macédonienne, 10^e anniversaire de la chambre tchèque, et 15^e anniversaire de la chambre slovaque. A l'avenir, UIH-EuroDanube, qui pourrait accueillir une vingtaine de membres avec la venue d'autres pays, pourrait devenir l'une des branches de l'UIH les plus conséquentes.

Stobra : harmoniser les procédures d'exécution et le statut de l'huissier de justice

Bernard Menut et Roger Dujardin ont ensuite expliqué les raisons pour lesquelles le bureau de l'UIH a créé le projet Stobra évoqué par le président Netten dans son discours d'introduction.

Roger Dujardin a dit que deux projets sont proposés aux pays membres de l'UIH. Le projet Stobra a pour but d'harmoniser les procédures d'exécution et le statut de l'huissier de justice en Europe et dans le monde. Il a rappelé une

fois encore que la recommandation Rec(2003)17 du 9 septembre 2003 du Conseil de l'Europe a été élaborée avec l'UIHJ. En 2009, un groupe de travail a été créé au sein de la CEPEJ pour permettre une meilleure mise en œuvre de cette recommandation. L'UIHJ a été intégrée à ce groupe de travail et a participé à l'élaboration de ce texte fondamental pour la profession d'huissier de justice. Il appartient aux huissiers de justice de chaque Etat et à l'UIHJ de revendiquer à chaque fois que cela est possible la réalisation effective de ce programme de pluridisciplinarité. La question est de savoir comment. Les actions individuelles sont souhaitables et doivent être mises en œuvre. Elles risquent cependant de se heurter à une double problématique. La multiplicité et la disparité des actions engagées risquent de nuire à leur efficacité. L'absence d'actions groupées et concertées sur le plan international rendrait la tâche longue et ardue. Il appartient à l'UIHJ, qui représente les organisations d'huissiers de justice de chacun de ses 72 Etats membres, d'organiser et de coordonner les actions qui doivent être menées.

Sur la scène internationale, l'UIHJ est désormais une force de proposition incontestée. Les Lignes directrices de la CEPEJ en sont un vivant exemple. « Nous devons poursuivre nos efforts dans ce sens et multiplier propositions et projets », a jugé le vice-président de l'UIHJ.

C'est la raison pour laquelle le bureau de l'UIHJ a créé le projet Stobra : STOCKHOLM-BRUXELLES-ATHÈNES, un axe Nord-Sud européen. Ce projet est le pendant européen du projet africain CADAT créé par l'UIHJ. Le but de Stobra est l'harmonisation des procédures d'exécution et du statut de l'huissier de justice. Cette harmonisation doit concerner tous les domaines : scientifiques, organisation, technologies, formation, communication...

Comment Stobra peut-il opérer de façon optimale ? Une série de conférences régionales participatives organisées dans les pays membres pourraient marquer les étapes du projet en s'inscrivant par exemple dans le cadre des UIHJ-Euros qui existent au sein de notre organisation. Ces conférences donneraient lieu à des consultations des pays membres et à une réflexion commune et concertée. A l'issue du cycle de conférences, Stobra devrait être en mesure de proposer un système qui emporterait l'adhésion de tous et qui pourrait donc être légitimement porté devant les instances européennes.

On peut étendre les exemples à tous les domaines d'intervention de l'huissier de justice et à tous les pays membres de l'UIHJ. L'UIHJ a déjà proposé un acte introductif d'instance harmonisé à l'occasion de son colloque à Sibiu en 2009. Cette force de proposition peut s'exprimer désormais au travers du projet Stobra dont la mission pourrait aller jusqu'à la proposition et la participation à l'élaboration des instruments européens de demain. Le projet Stobra est simple, peu coûteux et paraît très prometteur. Il permet de conjuguer travaux scientifiques et actions de communication. Il met en valeur les pays. Il assure la participation et l'implication du plus grand nombre. Parce qu'il est concret, le projet est très motivant. Il s'agit sans doute du meilleur moyen d'assurer la promotion de nos idées et d'ancrer dans la réalité les buts qui figurent dans les statuts de l'UIHJ : l'élévation de la profession d'huissier de justice.

Création du Conseil des présidents européens de l'UIHJ

Le second projet concerne le Conseil des présidents européens de l'UIHJ. L'UIHJ attache beaucoup d'importance aux évolutions judiciaires en Europe. La création des euros en est la preuve. Pour créer une meilleure coordination et pour suivre de plus près encore la législation communautaire et les propositions dans



ce cadre, l'UIHJ a l'intention d'instaurer un Conseil des présidents européens. L'idée est d'organiser deux fois par an, à l'occasion des conseils permanents de printemps et de Paris une réunion des présidents européens. Les présidents des 27 Etats membres de l'Union européenne formeront ce Conseil. Les autres présidents des pays membres du Conseil de l'Europe seront invités à ces réunions en qualité d'observateurs. Afin de structurer ces réunions, un président sera désigné pour chaque réunion.

Bernard Menut a poursuivi. Il a indiqué que les activités des Euros sont relativement différentes. Le bureau de l'UIHJ a observé que la production des Euros avait des avantages mais méritait d'être mieux coordonnée. Il est apparu opportun de faire glisser l'activité des Euros vers le Conseil des présidents européens. Ce Conseil doit proposer des actions et des réflexions qui doivent aboutir à des résultats. Ces résultats serviront au bureau pour aller au-devant des institutions concernées, pour faire valoir très directement les points de vue de la profession. Il s'agit d'être aujourd'hui beaucoup plus concret et de véritablement construire, proposer, réagir aux actions, aux procédures, aux livres verts ou blancs qui sont émis sur le plan européen. Le Conseil des présidents européens s'entend comme une structure de l'UIHJ créée pour travailler sur des thèmes précis et pour produire. L'objectif sera de travailler sur des thèmes très concrets et de produire un résultat qui sera soumis au bureau de l'UIHJ et porté lorsque c'est nécessaire devant les instances européennes. Les orientations du bureau qui se font sous la forme de position papers sont particulièrement appréciées.

Il faut aller plus loin dans la construction, notamment lorsqu'il s'agit de faire des propositions de textes ou de répondre à des propositions émises par l'Union européenne ou le Conseil de l'Europe.

Le 1^{er} vice-président de l'UIHJ a rappelé à cet égard que le point 34 des Lignes directrices de la CEPEJ reprend intégralement les orientations de l'UIHJ. Il estime qu'il y aura une suite aux lignes directrices et que, par exemple, la structure d'un tarif des agents d'exécution pourrait alors être discutée.

Il s'en est suivi un débat très fourni où les délégations ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations quant à la structure qui était soumise à leur



Jos Uitdehaag, l'homme de l'année !

Jos Uitdehaag, Man of the Year!

approbation. Il ressort que l'ensemble des délégations de l'UIHJ ont clairement exprimé leur volonté que la structure qui allait être créée ne devait pas être autonome mais interne à l'Union et présidée par le président de l'Union. C'est ainsi qu'à l'issue de ces débats, les délégations de l'UIHJ ont voté à l'unanimité pour la création au sein de l'UIHJ du Conseil des présidents européens. C'est assurément une nouvelle page de l'histoire de l'UIHJ qui s'ouvre avec la création de ce conseil.

Création d'un Vade-Mecum sur la signification des actes dans le monde

Concernant la modification des statuts de l'UIHJ, Bernard Menut a rappelé que celle-ci a été réalisée et sera soumise au vote à Cape Town. Concernant la communication, Françoise Andrieux a indiqué que la Newsletter de l'UIHJ comprend maintenant des interviews. Mathieu Chardon a fait part de l'avancement des travaux sur la création d'un vade-mecum sur la signification des actes dans le monde. Force est de constater qu'il n'existe pas de formation sur le plan mondial sur la transmission d'un acte d'un pays vers un autre. L'objet de ce vade-mecum est de répondre à ce besoin de formation. Dans un premier temps, le vade-mecum concernera la signification dans l'Union européenne. Il consistera en des fiches pratiques et interactives qui seront publiées sur le site de l'UIHJ. Jos Uitdehaag a présenté l'ouvrage sur l'exécution dans les Balkans de l'Ouest à l'écriture duquel il a contribué. Il a indiqué que dès que l'ouvrage a été publié, il n'était déjà plus à jour en raison de modifications dans certains pays. Notre confrère a suggéré que les informations soient publiées sous la forme d'un e-Book ou d'une e-Application. Le président Netten a approuvé cette proposition qui n'existe nulle part.

Sue Collins a ensuite parlé du Comité Sponsoring de l'UIHJ. Elle a indiqué que des publicités pourraient apparaître sur le site de l'UIHJ ou dans UIHJ-Magazine pour collecter des fonds. Il faudrait également que certaines manifestations de l'UIHJ puissent être sponsorisées par des partenaires. Elle a demandé à chacun de lui donner des idées pour trouver ces partenaires.

Dominique Aribaut-Abadie, trésorière de l'UIHJ, a donné le compte-rendu financier des comptes de l'UIHJ pour l'année 2010, qui est satisfaisant.

Vers la standardisation du tarif des huissiers de justice

Puis Bernard Menut a présenté les travaux qu'il dirige sur une structure tarifaire pour la profession d'huissier de justice. Il est nécessaire de réglementer les honoraires de l'huissier de justice même si une certaine souplesse est requise, a-t-il dit. L'idée est de parvenir à un standard international promu par l'UIHJ. L'étude s'appuie sur la recommandation Rec(2003)17 du conseil de l'Europe du 9 septembre 2003 sur l'exécution et sur les Lignes directrices de la CEPEJ du 17 décembre 2009. La CEPEJ recommande que le tarif soit régulé (points 47 à 49 des Lignes directrices), que les coûts soient transparents (points 50, 51, 75 et 76 des Lignes directrices), que les frais soient connus à l'avance (points 52 à 55 des Lignes directrices). Il faut également que l'action soit adaptée au résultat attendu, et déterminer qui doit régler (points 60 et 61 des Lignes directrices). C'est dans ce cadre que les travaux ont été menés.

Concernant le congrès de Cape Town, Johan Fourie a donné toutes les informations nécessaires pour les congressistes. L'ensemble des informations a été publié sur le site de l'UIHJ.

Mathieu Chardon a présenté l'état d'avancement des travaux du congrès de Cape Town. Il a présenté en particulier le Grand Questionnaire de l'UIHJ. Ce questionnaire comprend 350 questions sur tous les aspects de la profession et de ses activités. Les informations complétées sont traitées par un logiciel qui permet automatiquement de présenter les résultats sous forme de tableaux statistiques. Les informations sont directement mises à jour par chaque pays. Le questionnaire est donc toujours à jour.

Puis, à l'instar de la Thaïlande, le Chili a proposé sa candidature pour le congrès de l'UIHJ de 2015.

Jos Uitdehaag, homme de l'année de l'UIHJ

A la fin du conseil permanent, c'est notre confrère Jos Uitdehaag qui a été élu homme de l'année de l'UIHJ pour 2011, en signe de reconnaissance des actions incessantes qu'il entreprend inlassablement depuis quinze ans au service de l'UIHJ et de la profession d'huissier de justice. Même s'il est principalement actif au niveau européen, la réputation d'expert de Jos Uitdehaag est véritablement internationale. Chacun s'accorde à dire que c'est grâce à son travail que, dans de nombreux pays d'Europe Centrale et de l'Est, le statut de l'huissier de justice libéral a été mis en place, puisqu'il a participé directement à l'écriture de nombreux textes de lois. Son dévouement au service de la profession est un exemple pour tous.

C'est sur cet heureux événement confraternel que le président Netten, après avoir chaleureusement remercié et félicité Jos Uitdehaag, a déclaré clos le Conseil permanent de l'UIHJ.

Il a invité l'ensemble des délégations à se retrouver à Cape Town en mai 2012 pour le 21^e congrès international des huissiers de justice sur le thème de « L'huissier de justice du 21^e siècle ». Rendez-vous à Cape Town !

Permanent Council of the UIHJ in Paris on 22 and 23 November 2011

During the Permanent Council, the Delegations of the Member Countries Voted Unanimously the Creation of the Council of European President of the UIHJ, an Internal Structure to the UIHJ.



Leo Netten, président de l'UIHJ

Leo Netten, President of the UIHJ

The Importance of the UIHJ's Actions at Global Level

Like every year, the UIHJ holds its permanent council in Paris, the headquarters of the UIHJ, on the premises made available by the National Chamber of the judicial officers of France. The Permanent Council is the largest organ of the UIHJ after the congress. Fifty delegations — a record — from Africa, Asia, America and Europe came together to meet, share, discuss, and decide.

In his opening speech in his capacity as host, Jean-Daniel Lachkar, president of the National Chamber of the judicial officers of France, welcomed all the delegations. Having recognized and emphasized the importance of the actions led by the UIHJ internationally, he said that international effort should be multifaceted. This action should meet, he said, the very different challenges in different countries, according to their cultures and legal traditions, the economic or technological context. According to the French president, to win the challenge of promoting the judicial officer in a world becoming increasingly complex, it is essential to develop solutions tailored to each of these issues. He said this is why, for several years and for two years in particular, he has drawing the attention of all his partners within the UIHJ, on the need to his opinion «to make our actions more adapted to regional issues in the name of greater efficiency.» «Think global and act local» he said. He went on to say that this is why he launched several months ago the idea of strengthening the regional presence by structures tailored to different issues. A country like France, said the French President, is concerned about the European horizon and particularly

the European Union. He said that for this reason, and in a very pragmatic way, he wanted to experiment through both the EJE and EJS projects on improving the execution of court decisions in Europe and the service of document. «This experiment is successful,» said Jean-Daniel Lachkar. «It allowed us to find funding when all organizations face budgetary constraints related to the crisis. In two years we have launched projects to more than 800 000 euros. It allowed us to establish relations with the European institutions on practical but essential topics for our future on new technologies and cross-border enforcement.» Based on these results, he said, he advanced the idea of creating regional structures of judicial officers, starting with a European structure within the European Union «so it can fully interact with institutions and member states of the Union.» He confessed not understanding why this idea caused some turmoil. He added that other professions have been operating this way for decades, like the lawyers for fifty years and the notaries for over twenty years. These criticisms seem unfair to him «while we have made through our actions the demonstration of our sincerity and our goals.» He continued: «We do not create an economic imbalance between our partners, we act transparently in our goals and our means; we cannot do otherwise, since our actions are co-financed by European taxpayers' money, and of course we always associate the UIHJ in our projects.» He was pleased by the idea of President Netten to welcome a European structure of judicial officers. He praised the courage of this decision. Jean-Daniel Lachkar said he wish «that this new structure is based on close collaboration between all member countries of the European Union who want to be part of it and of course with the International Union and within the International Union.» He concluded by stating that «France will always make of the joint action within the International Union a priority of its political action. As it did in the past, it will take all its responsibility in the international construction of the judicial officer of the 21st century that is the topic of the work of the next congress in Cape Town. «

In his speech, Leo Netten, president of the UIHJ, expressed his pleasure to meet a growing number of delegations at the permanent council. He thanked the National Chamber of the judicial officers of France and its president, Jean-Daniel Lachkar, for their hospitality, «witnessing the full support of France to the actions of the Union.» The UIHJ President thanked the personalities who graced the Permanent Council with their presence:

- Bernard Reynis, representing the International Union of Notaries
- Ahmed Saeed bin Hazim, Director General of Dubai Courts
- Vojkan Simic, Vice-Minister of Justice of Serbia
- Mohammed Manii, Deputy Minister of Justice of Egypt

Leo Netten welcomed its two predecessors in the amphitheatre, Francis Aribaut and Jacques Isnard. He also welcomed the presence of representatives of five countries invited to participate in our work: Croatia, Dubai, Israel, Kosovo and Montenegro. He also welcomed the new presidents in office for the first time in attendance at the Permanent Council: Jane Ahmed Sid Hamed (Algeria), Ivo Goeyens (Belgium), and Habib Dridi (Tunisia).

During 2011, several important anniversaries were celebrated:

- The decade of the Chambers of the judicial officers of the Czech Republic and Romania,
- Twenty years of the reform of civil enforcement proceedings in France,
- Ten years of reforms on the profession of judicial officer in the Netherlands,
- Five years - already — of the judicial officers of Bulgaria and Republic of Macedonia.

Remaining United in Diversity

The president of the UIHJ reported that, at the opening last week in Vienna of the European Law Institute (ELI), of which the UIHJ is a founding member, Viviane Reding, Vice-President of the European Commission, discussed what makes Europe: "a great diversity and unity in diversity". "This motto could be ours," said Leo Netten. «For if our strength is our diversity, we know remain united in diversity. The crisis the world is going through is a growing concern. Yet I remain convinced that our profession, while harmonizing, will strengthen and face the crisis by helping to improve the situation. This is because we are useful to justice, we are useful to our fellow citizens, we allow securing economic exchanges, and finally because we are the essential elements of the Rule of Law, as precisely recognized by the European Court of Human Rights. A strong and united profession is a profession that puts training to the forefront of the said President Netten. In Africa, the Training Unit of African judicial officers (Ufohja), has existed for over ten years. 29 seminars were held throughout the OHADA zone countries. The Ufohja is now a true institution.

The initial and continuing training of judicial officers was at the heart of the concerns of the UIHJ during the past year, continued the President. Contacts made in 2009 as regards training with the European Commission were maintained and fruitfully developed. He recalled that the UIHJ is actively involved in the legal education program of the European Commission.

Leo Netten went to the European Commission ten days ago. He met several representatives of the Justice Department, including Amélie Leclercq, who made a presentation two years ago during the permanent council, and Jacek Gartska. Collaborative projects for training were discussed. A schedule will be proposed soon. He said that e-Learning was at the heart of the concerns of the UIHJ. A law professor from the Open University of the Netherlands would lead a workshop on this topic during the Permanent Council. "E-Learning, he said, as you will see, is surely a very appropriate means of training for those of us scattered all over the world." In the same vein, he announced the imminent creation of a Vade-Mecum (Handbook) on the service of documents initially in the European Union, and then in Africa and the rest of the world.

Increasingly Dense Relations

Referring to relations between the UIHJ and the European and international institutions, President Netten described them as "increasingly dense". The UIHJ released in May 2010 a Position Paper on the European attachment of bank accounts. "After attending the public hearing on this issue, we integrated the working group that was created. We are at the heart of this main topic," he added.

"We are also in the heart of e-Justice" he said. In September 2010, the UIHJ attended a meeting organized by the Computer and Legal Group of the Council of the European Union. This meeting was intended to lay the groundwork for collaboration between the Council and the UIHJ. On this occasion, Fernando Rui Paulino Pereira, president of the Working Party on Legal Data Processing of the Council of the European Union, asked the UIHJ to provide a directory of judicial officers of the twenty-seven member countries of the European Union for its e-Justice portal website. "The creation of a worldwide directory of judicial officers is a mission that was decided by the UIHJ many years ago, for obvious reasons," said the President of the UIHJ. Quite appropriately, it turns out that



Roger Dujardin, vice-président de l'UIHJ –
Roger Dujardin, Vice-President of the UIHJ



Vojkan Simic, ministre de la justice assistant,
République de Serbie
Vojkan Simic, Assistant Minister of Justice,
Republic of Serbia

the National Chamber of the judicial officers of France began its EJE (European Judicial Enforcement) project in 2010 financed by European funds up to 80%. Among the subject of this project is the implementation of a directory of enforcement professionals in Europe for the nine member countries of the project, all members of the UIHJ: Belgium, France, Germany, Hungary, Italy, Luxembourg, the Netherlands, Poland, and Scotland. The board of the UIHJ then naturally entrusted to EJE the care to expand this directory for other countries of the European Union, which was immediately accepted by the French Chamber, EJE pilot project. Accompanied by the EJE project coordinator, President Netten said he went last month in Brussels to report on the project's progress.

The president of the UIHJ reported that the Scientific Council of the UIHJ is currently working on the Global Code of Enforcement. The work will be presented in Cape Town. One member of the Scientific Council, Professor Aida Kemelmajer Carlucci, professor at law at the University of Mendoza (Argentina), was awarded in his presence the title and the insignia of Doctor Honoris Causa of the University of Paris-Est (France) last week.

The president of the UIHJ then focused on the great project that would be presented and discussed during the Permanent Council. This project, called STOBRA, will further develop and promote the ideas of the UIHJ. This project was inspired by the CADAT project created several years ago by the UIHJ to gather all regions of Africa to harmonize the training of judicial officers and the profession at the continental level. Stobra is based on the same need at European level.

A New Era for the UIHJ

"Since the CEPEJ Guidelines nearly two years ago, our profession has entered a new era," said Leo Netten. "It is now up to us to use to our advantage this great tool that we have shaped patiently for nearly twenty years. I would like to once again pay tribute to the work of Jacques Isnard during his five successive terms at the head of the Union, without which we would not face the future with confidence despite the crisis. We should use this powerful tool of the CEPEJ."

This is precisely the purpose of the Stobra project, announced the president. Taking as examples items 33 and 34 of the CEPEJ Guidelines, he said the 47-member Council of Europe agreed to acknowledge that enforcement agents should carry out all enforcement procedures. Similarly, the 47 members of

the Council of Europe recognize that judicial officers can carry out all activities included in the multidisciplinary program presented in 2006 at the international congress of the UIHJ in Washington. "I ask you: what are the countries today in which items 33 and 34 are a reality? Probably not one!"

Recognizing that the road ahead was still long, Leo Netten announced that the UIHJ would act through an existing structure and that there was a need to strengthen it through the Meetings of European Presidents of the UIHJ. Meetings of European Presidents are indeed held regularly within the UIHJ. On this basis, the president of the UIHJ proposed to create the Council of European Presidents, an internal structure of the UIHJ. This structure will aim to work within the UIHJ on all questions relating to Europe.

Moreover, said Leo Netten, similarly, in Africa, there are meetings of the presidents organized at the time of Ufohja seminars. It is possible to combine international meetings in the framework of training for example and enjoy the presence of as many people as possible. But it is possible to go further, through independent projects, said President Netten.

Concerning the Council of European Presidents of the UIHJ, Leo Netten mentioned that the UIHJ already has the support from Viviane Reding, Vice-President of the European Commission, who indicated that she would attend the Installation of this council or would open a study day organized by the UIHJ. "Our goal is to ensure that as time goes by, we reach the harmonization of the profession, the harmonization that is proposed by the CEPEJ Guidelines. This harmonization will not only be European but also concern the world and Africa in particular."

A New Focus of Interest for the UIHJ

Regarding Africa, the president of the UIHJ thanked Vice-President Honoré Aggrey "who is fully invested in our cause." "Despite the great difficulties facing his country, Ivory Coast, he took many initiatives".

Leo Netten then stressed the need to fill the Grand questionnaire of the UIHJ which was sent to each head of delegation. He invited those who had not yet done so, to fill it as soon as possible.

The Caribbean area is a new focus of interest for the UIHJ as part of its development policy. The Ohadac project was initiated on the model of Ohada in Africa. Thirty-six states and entities in the area are concerned. Leo Netten announced that the UIHJ aims to be known in the area and unite an even larger number of countries. Sue Collins (USA), Board Member, is responsible for making contacts on behalf of the UIHJ.

With regard to Asia, President Netten announced that Kazakhstan had created the liberal judicial officer. This was possible «thanks to the actions that were

initiated and completed by our friend Irak Yelekeev, now in the Parliament of Kazakhstan and who was, remember, referred to as the UIHJ Man of the Year in 2008. This is a historic event of the first order. I am convinced that Kazakhstan will be emulated in the region and has just initiated a movement that will spread to other countries.

Regarding a totally different region of the world, President Netten informed the participants that the judicial officers of Mauritius in turn had acquired the liberal status, a "special event because the legal system in force in that country is a mixture of Civil Law and Common Law, making of Mauritius a legal laboratory." The prospective actions of the UIHJ also extend to the Middle East. The president said he travelled to Dubai in April 2011 with his first vice president, Bernard Menut, and Mohamed Chérif, Board Member, in the United Arab Emirates "where we were very impressed with the level of the authorities in charge of the enforcement of court decisions. This is a new area of choice for the Union. I would like to thank Mohamed Chérif for establishing initial contacts."

New European Projects

He then recalled that with the support of the UIHJ and the National School of Procedure of Paris (ENP), the consortium including the Centre for International Legal Cooperation (CILC) in cooperation with the Chamber of Judicial Officers of Sweden won in January 2011 a European project for strengthening the Rule of Law in Georgia through the improvement of the enforcement system. This project is called BESTT, standing for Better Enforcement System Through Twinning. The partners of this partnership are the National Bureau of Enforcement of the Ministry of Justice of Georgia, the CILC and the Swedish Bureau of Enforcement. Several UIHJ experts will participate in this new project. Another new project has just begun, President Netten said. This is the EJS project evoked by President Lachkar. The project's ultimate goal is the establishment of an electronic platform for transmission of documents between judicial officers under Regulation 1393/2007 on the service of judicial and extrajudicial documents in the Member States. The project is led by the National Chamber of the judicial officers of France. The UIHJ is a project partner. Leo Netten invited all the UIHJ countries member of the European Union to cooperate in this project "that will help perpetuate the service of documents by judicial officer." Service of documents by judicial officer is indeed the best – in fact the only - way to secure in particular a document initiating proceedings at global level. Leo Netten recalled that in 2009, at the conference in Sibiu in Romania celebrating the ten years of the Tampere Summit, the UIHJ had presented a draft directive for a harmonized document initiating proceedings. He wished the project EJS the success it deserved. He praised the French president for having launched such a project. "You can count on our full and unreserved support" he said on this occasion.

Global Week of the Legal Professions

Finally, the president of the UIHJ invited everyone to attend the International Congress of Judicial Officers of Cape Town in May 2012. "I can say one thing. It will be a huge international congress of judicial officers. You will discover the judicial officer of the 21st century. You will discover the Global Code of Enforcement. And we will celebrate as it should be the sixtieth Anniversary of



the UIHJ. Regarding the many delights of South Africa, safaris, natural parks, its landscapes, its wilderness, its wine route, and nearby the falls of the Zambezi, you will establish lasting memories, not to mention the legendary hospitality of our friends in South Africa. Like me and all those who have been there, you will dream to taste it again and again." He concluded: "Until Cape Town, ladies and gentlemen, take advantage of Paris, the City of Lights. I wish you a very nice permanent council."

Leo Netten recalled that, as part of the general policy of the UIHJ, it was decided to develop and strengthen cooperation with all international organizations representing stakeholders in the legal world. For the Council of Europe, the proper functioning of the public service of justice is subject to a constructive dialogue, not only between different judicial bodies but also among key stakeholders, ministries of justice, courts, legal profession and judicial and court officers. Four years ago, the UIHJ created the World Day of the judicial officer. Given the success of this event, the UIHJ wished to initiate a broader international event. So it invested in the creation of the Global Week of the Legal professions, an idea put forward, said President Netten, by our colleague André Mathieu from Quebec, a former board member of the UIHJ. The UIHJ hopes to involve all the organizations representing these professions internationally. The ambition is that this week be scheduled on the calendar of the United Nations. Contacts were made with the European Union of Rechtspfleger and the International Union of Notaries which fully support the project, as recalled Bernard Reynis, representing the International Union of Notaries invited by the UIHJ.

Serbia, New Member of the UIHJ

Then came the ceremony of accession of Serbia, a new member of the UIHJ. Serbia was presented by Jos Uitdehaag (the Netherlands), first quester of the Committee of the UIHJ. Our colleague recalled the already long-time relations with Serbia, through diverse European projects. Vojkan Simic, Vice-Minister of Justice of Serbia then formally presented the candidacy of Serbia at the UIHJ. He acknowledged that joining the UIHJ represented an opportunity and an important challenge for Serbia. He expressed his wish to be part of the large family of judicial officers in order to intensify exchanges and experiences. The accession of Serbia was accepted unanimously, through a cooperation agreement. Then Mathieu Chardon, 1st secretary of the UIHJ presented the activities report of the UIHJ for the past year. The detailed report showed that the UIHJ



Jos Uitdehaag (Pays-Bas), 1^{er} questeur du Comité de l'UIHJ

Jos Uitdehaag (The Netherlands), 1st quester of the Committee of the UIHJ

participated in or organized 90 events worldwide, a record, witnessing the largest ever investment in our organization internationally. President Netten said that this figure looks amazing, especially with the budget of the UIHJ. This was possible, he said, because of the personal investment of all judicial officers involved.

On relations with institutions, Mathieu Chardon reported the annual meeting held at the headquarters of the Hague Conference on Private International Law in The Hague (The Netherlands). He also said that the UIHJ participated in regional conferences organized by the Hague Conference on the Apostille Convention. He said that the system established by this great organization to bring Apostille in the digital age, through the study and presentation of best practices with pilot countries could be applied within the UIHJ. Practical issues could be selected and studied to reveal the best system to erect as a global model.

Then Roger Dujardin, vice president of the UIHJ, gave an account of the recent meetings of the European Commission for the Efficiency of Justice of the Council of Europe (CEPEJ). He mentioned in particular the new project of the CEPEJ entitled "Meetings of the CEPEJ," presented in June 2011. This project consists of a cycle of sessions, training and exchanges around the CEPEJ tools designed for legal professionals. The UIHJ has offered its expertise in organizing this event. Roger Dujardin has again highlighted the Recommendation Rec (2003) 17 of 9 September 2003 and the CEPEJ Guidelines of 17 December 2009 of which the Union is "a tireless promoter and ambassador." He regretted that many colleagues are not yet aware of the impact of these guidelines. However, Juris-Union # 5 was entirely focusing on this theme. The Vice President of the UIHJ announced that John Stacey, President of the CEPEJ, had been invited to participate in Cape Town.

Very Strong Relations with the European Institutions

President Netten said that relations with the European Commission are strong. Françoise Andrieux, general secretary of the UIHJ, added that telephone contacts are made throughout the year. On 14 November 2011 a meeting was held at the European Commission with Amélie Leclerc, project manager for the European Judicial Training, Emanuelle Cretin-Magand and Lotte Knudsen, Director of the Justice Criminal Division. Jacek Gartska from the Civil Justice Division was also seen. Françoise Andrieux reported that the European Commission wishes to establish a work program and meet with the representatives of the UIHJ as regularly as possible. The objectives are specified in the Stockholm program. At Commission level, justice has become prominent. The Freedom, Security and Justice Directorate has become the Justice Directorate. There is a specific program for justice. The idea is to involve stakeholders, including through training. The UIHJ developed its training programs. Representatives of the European Commission have expressed strong interest in the training days set up by the UIHJ and the Position Paper of the UIHJ on training, «read and appreciated by Viviane Reding,» said the secretary general of the UIHJ.

A new direction for training was proposed, including trying to make it inter-professional. The topics may also relate to other legal professions. «Since we are the only ones organizing this kind of training days, perhaps other professions could benefit from our expertise» estimated Françoise Andrieux. This project has been warmly welcomed by the European Commission, she said, including Jacek Gartska who said that the Commission was setting up training modules



Bernard Reynis, membre du Conseil général de l'Union internationale du Notariat
Bernard Reynis, Member of the General council of the International Union of Notariat



Sue Collins, membre du bureau de l'UIHJ
Sue Collins, member of the board of the UIHJ

on European instruments and their application. The desire of the Commission is to measure the implementation of European instruments. "This is what we do regularly in the UIHJ. We have offered our expertise in the construction of these modules," concluded the secretary general of the UIHJ.

President Netten added that contacts with the European Commission are very numerous, that the Commission needs judicial officers. It does not want to undertake anything without consulting the UIHJ.

To Adopt the Uniform Status of the African judicial officer

Dionysios Kriaris, board member of the UIHJ, discussed the creation of the European Law Institute (ELI) of which the UIHJ is a founding member. The bases were developed in Athens, on the basis of the American Law Institute. The inauguration of ELI was held a few days ago in Vienna (Austria). The UIHJ was represented there by Mathieu Chardon.

Leo Netten reported that the UIHJ recently became a member of the National Federation of Trusted Third Parties (FNTC). This organization is interesting for the UIHJ because it deals with the role of trusted third parties in new technologies and dematerialization. The profession of judicial officer should be at the heart of security, dematerialisation and electronic signature. For the board, the UIHJ should be the Trusted Third Party at global level.

Honoré Aggrey gave an account of the activities of the UIHJ with UEMOA and Ohada. The Vice President of the UIHJ said the progress was quite satisfactory. On Ohada, the uniform act on the recovery of debts and enforcement procedures should be reformed. This is an opportunity for judicial officers, as key players, to assert their full participation. The UIHJ expects the uniform act drafted to be an essential element for the progress of the legal profession in the Ohada. Arrangements were made to work from the base to get our message across. Some objectives of simplification, speed and effectiveness have not been successful. The voice of judicial officers should be heard today.

Concerning the Economic and Monetary Union of West Africa (UEMOA), Honoré Aggrey reminded that this is a sub-regional organization that works for economic and monetary integration of the countries of West Africa. It comprises eight countries that share the same currency, the CFA. The UEMOA has initiated an extensive program to attain freedom of establishment and services in the states. The UIHJ took part in a major workshop in December 2010. The freedom of exercise, service and installation was debated there. Eventually, the

judicial officers from one country may practice in another country and settle there. The UIHJ believes there is an opportunity, in the medium term, to adopt the uniform status of African judicial officer, initially in the UEMOA area, then in the Ohada area. The representatives of UEMOA are convinced that a harmonized status is an essential prerequisite to the program it initiated. A tentative agreement was reached with the Directorate of Judicial Services of the UEMOA. The UIHJ highlighted the training aspect. This Department has agreed to defray the training component of judicial officers as part of its program. "Without training, the judicial officers cannot fulfil their role in the UEMOA area. It is a source of great satisfaction for us" concluded the vice president of the UIHJ.

On SADC (Southern African Development Community), Johan Fourie, board member of the UIHJ, said the organization covers all countries in the region of southern Africa. In many countries in this area, the laws have not changed. They are 'frozen'. Judicial systems of these countries come from the British colonisations, combined with local and customary law. Visits were made in several countries to make contacts. South Africa has established an ambitious training program for sheriffs. Other countries in the region could learn from this program. The training material demonstrates its usefulness. It was decided to try to directly influence the authorities of SADC to set up a meeting with the ministers of justice. "We hope our efforts will soon be successful. Much depends on the politicians. We should not be discouraged", said Johan Fourie.

Sue Collins, member of the board of the UIHJ, then mentioned the Caribbean region. Our colleague met in St. Lucia representatives of fifteen of the Caribbean islands. She said that the UIHJ will proceed with the Ohadac project beginning with the study and research of the system of enforcement in each of the Caribbean states with the goal of training, education, harmonization and cooperation between the states. The UIHJ is offering its resources to this area whenever and wherever needed. Islands that are well trained and organized are asked to help with seminars and training for islands and states which have little or no training. The UIHJ will also approach other organizations in the Caribbean area to develop a relationship between legal professions for the benefit of all.

The Integration of Judicial Officers in the EJN

Karl Heinz Brunner (Germany) said he was very happy to report that the German judicial officers have joined the European Judicial Network (EJN). Leo Netten said that the UIHJ has strong contacts with the EJN for a long time now. Mathieu Chardon recalled that the European Commission invited the UIHJ to attend a workshop on the service of documents in the European Union for the inaugural meeting of the EJN on 4 December 2002 in Brussels. From its inception, the EJN wanted to work with the legal professions. For several years, the UIHJ took part in all discussions which ultimately led to the integration of these professions in the EJN.

The next item on the agenda of the permanent council concerned the work of the Institute Jacques Isnard of the UIHJ. Françoise Andrieux first gave a report of the 4th European Day training of judicial officers organized by the International Training Centre of judicial officers, a branch of the Institute Jacques Isnard. This meeting was held in Budapest (Hungary) on 7 April 2011. During the event, the European Union was chaired by Hungary. The opening session was chaired by Nora Klebercz, the Hungarian Ministry of Justice, responsible for e-Justice and Permanent Representative of Hungary at the European Union. Two workshops were organised. The first, on e-Justice was led by Alain Bobant



and Stéphane Gensollen (France). The second workshop involved cross-border recovery of maintenance. It was chaired by Bernard Menut, first vice-president of the UIHJ. Topics relevant to case law and European legislation were presented by Guillaume Payan, UIHJ consultant, lecturer at the University of Maine (France). Seventeen European countries were present. Françoise Andrieux thanked the Hungarian Chamber for hosting and having made its facilities available. Our colleague then introduced the round table concerning the state of training of judicial officers of the European Union.

The Global Code of Enforcement, an Extraordinary Project

Roger Dujardin said the Scientific Council of the UIHJ met in Athens in October 2011 at the international conference organized by the UIHJ and the National Chamber of Judicial officers of Greece on «The role of the judicial officer in the administration of evidence.» He said that the Scientific Council of the UIHJ develops «a huge project, a unique project, an extraordinary project!», namely the drafting of a Global Code of enforcement. Work is placed under the direction of Professor Natalie Fricero and coordinated by Françoise Andrieux. Our colleague presented the work in progress. During the meeting of the Scientific Council of the UIHJ in Athens was discussed the preparation of the writing of this Global Code. «We do not address such a project without first many preparations to be able to then work in the most effective way», she assured. Initially a questionnaire was developed. It was sent to the twelve members of the Scientific Council. It was intended to prepare a methodology for drafting the code. It was thus decided to preface every article with four preliminary parts. These preliminary parts contain national laws, international or regional provisions, jurisprudence and doctrine. The Code is divided into four parts: enforcement titles, enforcement measures, interim measures, and enforcement agents. The principle is to write articles under the form of principles. The preliminary part will be totally open and scalable. The work will be presented in Cape Town.

E-Learning, a Solution for the Training of Judicial Officer at Global Level

The workshop on e-Learning was chaired by Françoise Andrieux. It included the participation of Hans Mrejen, manager of the Judicial Officer Training Programme at Hogeschool Utrecht University of Applied Sciences in the

Netherlands, Huub Spoomans, professor at law at the Open University of the Netherlands, and Jean-Michel Rouzaud, president of the ENP.

Françoise Andrieux insisted on the outline of the Stockholm program. The promotion of fundamental rights of citizens is one of the main priorities of this program. The area of freedom, security and justice should be an area of protection of these rights. For the European Council, guidelines cover both the development of European instruments and the application of these instruments. Mutual trust between Member States is the result of several factors. These factors are listed in the Stockholm program. They include the development of European networks to promote cooperation and exchange of good practices between professionals of the member states, the existence of a high-level judicial training of these professionals, or the development of evaluation mechanisms of the implementation of the instruments adopted by the European Community. To reach these objectives, key elements are knowledge, use and control of these instruments by the professionals responsible for their implementation. Judicial officers are concerned at the highest level.

Thus the rise of a European e-Justice and a genuine European legal culture. The judicial officers will have to use European instruments increasingly. Extensive training is required. To promote training and European legal culture, various suggestions are made. The Commission seeks to consider action plans. The European Council considers that the distance learning programs — e-Learning — as well as common training materials should be developed to train professionals to the European procedures. It is precisely in this framework that the e-Learning workshop was organized during the Permanent Council.

Professor Spoomans developed the concept of e-Learning, a mode of distance learning using modern technology through an Internet connection. An e-Learning session consists of a course presented by a teacher to a class consisting of students who are each behind their computer. Students are taught by the teacher they can see and hear. The sessions are fully interactive. Members of the class are permanently interconnected. Teacher and students can ask questions and answer them at any time.

The program content is exactly the same as that provided by traditional methods. Students study at home. The courses are sent by post or email. This training method is particularly suited to individuals who are already in the workforce and want to pursue vocational training or update their knowledge. The hardware required is limited: a computer, a broadband Internet connection, a webcam and a headset.

Professor Spoomans said that after a few sessions, students find their marks quickly and prefer this type of training rather than traditional training that requires travel and is therefore time consuming. He then conducted a demonstration of a session of e-Learning. This demonstration truly impressed the participants who asked many questions.

Hans Mrejen then explained how this training method could be applied in each country and to the profession of judicial officer. He took the example of an attachment of a vehicle. If each trainer knows how the procedure takes place in his country, he does not know the procedure in other countries. A Web-Lecture can then be established by preparing questions about how the procedure can be carried out: will the vehicle be removed, will it stay on the street, is the debtor present during the operation, etc. During training, the representative of each country will be able to explain how enforcement is carried out in his country. This will make it possible to quickly learn how enforcement is carried out in many countries, without having to convene.

Jean-Michel Rouzaud, meanwhile, recalled the purpose of training, whether or not dematerialized. We need to convince colleagues, students and employees to train, he said. We should not forget the human dimension that is an integral part of the profession of judicial officer. For France, the president of ENP indicated that, for now, traditional training was maintained even if the dematerialized training was a training mode requiring attention.

Françoise Andrieux said that the examples given relate to countries where training schools exist. For other countries that cannot establish such schools, e-Learning is certainly a way for everyone to have access to training, provided of course that sufficient technology is available.

The Judicial Officer, Guardian of the Trust

Alain Bobant presented the National Federation of Trusted Third Parties (FNTC) which he chairs. The FNTC was created ten years ago by companies working in new technologies and then focusing on electronic archive and electronic signatures. Judicial officers were present. The notion of trusted third party is very important for the profession. «It is necessary that, in a dehumanized world, with no barriers, no landmarks, there is a sort of watchman, a lighthouse, someone who would be neutral, have institutional legitimacy and sustainability also in relation to companies that could overnight be made bankrupt. The judicial officer should be the goalkeeper,» he explained. Initially a purely national association, the FNTC opened abroad for a year and a dozen international partners have joined the FNTC. The UIHJ joined the FNTC last month. «It seemed important to have the UIHJ to spread the word of technologies to colleagues around the world, but also to allow you to enjoy all that we can put at your disposal,» said the chairman of the FNTC. «What has been achieved at French level should now be global. We need trust and the judicial officers are the ones to be in control,» he concluded.

To Invest in International Actions

Honoré Aggrey then announced that Rosine Bogoré, president of the National Chamber of Judicial officers of Burkina Faso, was made a Knight of the Order of Merit of her country. President Netten extended his congratulations to the happy recipient.

Olof Dahnell, Permanent Delegate of the UIHJ for the Scandinavian countries, gave an update on activities in Norway, Denmark, Finland and Sweden. In

Norway, a Nordic seminar was held in Bergen in early September 2011 on the theme: «Debt: a social issue.» This seminar was a great success. Seventy judicial officers from the Scandinavian countries were present. The UIHJ was represented by Mathieu Chardon. Norway is working on a reform of tariff. In Denmark, the Enforcement Act was amended a year ago. It is now possible for the creditor to take part by telephone during court hearings. Now, in about 50% of cases, the creditor shall be heard by telephone. In Finland, a reform concerns enforcement to collect debts relating to financial criminals. The number of offices of judicial officer will be reduced from 180 to 60. In Sweden, the new organization of judicial officers is now almost operational. Sweden is working with the Georgian colleagues where two projects are underway. The first dates back to 2010. It covers three areas: Capacity for development of the enforcement services, skills in management of staff, and professional skills and culture of enforcement staff. The second project is a twinning project with the Netherlands. It began in October 2011.

David Walker, Permanent Delegate of the UIHJ for the United Kingdom and Ireland, has in turn submitted his report. For England and Wales, he confirmed the will of the Association of High Court Enforcement Officers to invest in international actions. On the expected legislative changes, nothing has been finalized, he regretted. In Ireland and Northern Ireland, there is still no contact with our colleagues. In Scotland, the important novelty is the requirement for Sheriffs to be members of the Association of Messengers-at-Arms and Sheriff Officers. A consultation has been made as to who could hold shares in companies of judicial officers in Scotland. Finally, a tariff reform is being considered. Johan Fourie said that in South Africa, a civil justice reform is underway. This will affect the profession of Sheriff, in particular with regard to the auction of property. Sheriffs are trying to persuade the authorities to continue to be the main auctioneers. He also said that about 300 sheriffs are awaiting their appointment.

For the United States, Sue Collins, member of the board of the UIHJ, said the new president of the National Association of Professional Process Servers (NAPPS) was appointed. The New board has hired a public relations' company to try to make the Process Servers in the US look better. NAPPS conducted a study on the laws of the fifty states of the United States to know under what conditions the Process Servers can work. There is no electronic service but many electronic documents are naturally transmitted via the Internet, including to the courts. NAPPS follows this issue which is very complex because the laws are different in all fifty states. A Hungarian delegation of forty people came to California to visit an office of Process Servers in Los Angeles and to attend a seminar on the service of documents in San Francisco.

With regard to Sheriffs, the National Sheriffs Association (NSA), held its convention in St. Louis in June 2011. 5000 people attended the meeting. 500 vendors were present. The conferences concentrated on criminal issues, transportation of prisoners and jails. Very little has to do with any kind of civil process, service or seizure of property. «We are trying to change that» said Sue Collins. «They have allowed the UIHJ to sit on one of their committees which deals with these issues. We are trying to bring those issues more to the forefront. Some sheriffs no longer serve legal documents which are now handled by Process Servers. It could be interesting to have other sheriffs hear about this experience». President Netten congratulated Sue Collins for her fundamental work that is beginning to give results.



Oxana Novicov, représentante de la délégation moldave

Oxana Novicov, representative of the Moldovan delegation



Hans Mrejen, directeur du programme de formation des huissiers de justice à l'université d'Utrecht (Pays-Bas)

Hans Mrejen, Director of the judicial officer training programme at Hogeschool Utrecht University of Applied Sciences in the Netherlands



Alain Bobant, président de la Fédération nationale des tiers de confiance

Alain Bobant, President of the National Federation of Trusted Third Parties



Habib Dridi, président de l'Ordre national des huissiers de justice de Tunisie

Habib Dridi, President of the National order of the judicial officers of Tunisia

To Participate in the Political Life of Countries

Mohamed Chérif, member of the board of the UIHJ, then said that, it is envisaged in Algeria to entrust the collection of fines to the judicial officers. It is also envisaged to create an assistant sworn judicial officer. The training provided by regional centres is also a necessity. Habib Dridi, president of the National Order of Judicial officers of Tunisia, outlined the events that led to a political revolution in his country. The new Council of Judicial officers was elected on 18 June 2010. He said that the judicial officers Tunisian went on strike just before the revolution to obtain a new tariff. On the occasion of the voting process, the judicial officers have incorporated the High Committee for Independent Elections (ISI) introduced by presidential decree. The judicial officers were tasked to ensure the transition for the election of the Constituent in Tunisia. The elections were a great success. Judicial officers have shown they can participate in the political life of their countries because of their integrity and their independence. Habib Dridi suggested that judicial officers create an International observatory which could be approached by all countries where elections are held. President Netten said he was delighted to see that relations with Tunisia were back to normal again.

Hester Fourie, sheriff (South Africa), has discussed the situation of some 2500 Deputy Sheriffs in South Africa. She said that the Deputy Sheriffs play a very important role in the enforcement of court decisions. They have been

trying for years to be integrated into a professional association of Sheriffs. The efforts have paid off. Today, the Deputy Sheriffs are members of the South African National Association of Progressive Sheriffs (SANAPS).

On behalf of Roman Talmaci, president of the National Union of Judicial officers of Moldova, who couldn't attend the permanent council, the representative of the Moldovan delegation, Oxana Novicov, said that nine training sessions were organized for the judicial officers. Free access was granted to judicial officers as regards databases of real estate, files on the population and transportation. A code of ethics of judicial officers has been developed. The Chamber was involved in a dozen radio and television programs. A twinning agreement was signed with a regional chamber of judicial officer of Romania. The World Day of the judicial officer was organized for the first time in Moldova on the issue of recovery of child support. An open day was also made to public attention. Figures provided by our colleague show that turnaround times have reduced considerably in Moldova, from eighteen months to six/nine months, a reduction of over 50%. In its latest Doing Business report the World Bank figured that Moldova has increased eighteen places, including through the introduction of judicial officers. «The reform of the profession of judicial officer was one of twelve best reforms carried out in Moldova. The only people who are annoyed by this reform are the debtors. But this is what we wanted!» said our colleague. Some challenges remain, particularly regarding the status of the judicial officer. Support of the UIHJ was asked. The first vice president Menut immediately confirmed the willingness of the UIHJ to help Moldova, as is the case whenever a country starts a private activity.

Great Strides for the Profession

Alain Ngongang, president of the National Chamber of Judicial officers of Cameroon, spoke to renew his country's commitment to the actions of the UIHJ. In Cameroon, the profession is reflected in all major debates. In terms of training, with the help of the European Union, half of the four hundred judicial officers of Cameroon have benefited from training seminars, though disparate. Some colleagues provide Masters I and II training courses at the University of Yaounde, which is to be acknowledged. «The World Day of judicial officers is one of the highlights of the profession in our country but also an intense moment of the judicial life which also brings justice closer to the litigant,» said President Ngongang. For this reason the day is always under the patronage of Deputy Prime Minister, Minister of Justice of Cameroon. This year, the organization of the World Day was decentralized in the ten regions of the country. All high regional authorities were invited to participate in this international event. The President of the National Chamber of Judicial officers of Cameroon thanked the UIHJ for this initiative. He ended his speech by sadly reporting on the deaths of three colleagues.

Louis-Raymond Maranda, member of the board of the UIHJ, presented his report as Chairman of the Chamber of Judicial officers of Quebec. A draft law is under way regarding the Code of Civil Procedure. Great advances have been made by the profession. But the draft law provides for service of process to be carried out by means other than by service by judicial officer. At the age of electronic service, the Chamber of Quebec has decided to propose that the judicial officer is the only trusted third party authorized to notify and serve electronically. At an extraordinary general meeting in October 2011, it was decided to fund the programming platform of electronic notification and service managed

and operated by the profession. The draft law includes major advances in the profession. «The statement of facts by judicial officer is now crystallized in the Code of Civil Procedure,» said Louis-Raymond Maranda. With the permission of the judge or the registrar, the judicial officer may question the debtor on his assets, or conduct a body search. The judicial officer may request any information from state agencies when the debtor is responsible for executing a court order. Among other developments, judicial sales should be attributed solely to judicial officers. Amicable or judicial debt collection or mediation by a judicial officer are also available. The level of training should also rise to be identical to that of other legal professions. He also mentioned the writing of a book on the profession of judicial officer in Quebec. Internationally, the excellent relations between Quebec and the UIHJ over the last forty years should be emphasized, «thanks to our colleague André Mathieu,» concluded the President Maranda.

The Decisive Action of the UIHJ

Ahmed Saïd Bin Hazim, Director General of the Dubai Courts (United Arab Emirates) presented the Dubai courts through a particularly effective film report. He thanked the UIHJ for its invitation. The strategy of the Dubai Courts is to help Dubai becoming a financial and commercial leader in the region. Best practices globally are very interesting for the Dubai Courts. This is one reason why he is interested in the UIHJ. He recalled that a UIHJ mission visited Dubai recently. Bernard Menut, who was present with President Netten during this mission, told how impressed he was by the organization, the efficiency and the professionalism of the Dubai Courts. He particularly appreciated the «consumer» approach which prevails when one visits a court.

Dionysios Kriaris, in his capacity as Chairman of the National Chamber of Judicial officers of Greece explained the situation in his country. First, despite the attacks of the banking sector, a presidential decree has maintained the status of judicial officers. President Kriaris noted that among the 347 professions where the law provided to liberalize the exercise, only the profession of judicial officer was an exception. He took the opportunity to publicly thank the UIHJ «for its decisive action, not only through the assistance provided in the legislation of all member states of the European Union, but also for its official intervention in all international forums and with the Greek government, and especially for the moral support it provided me personally in the titanic struggle that we conducted.»

The profession has obtained that the electronic service is to be carried out only by a locally competent judicial officer, rewarding five years of effort. The Greek Chamber has also managed to convince the authorities that only the judicial officer is able to ensure service safely documents relating to debts owed to the State. After discussing the economic situation in Europe, our colleague recognized the need to bring back the economy at the service of law and justice instead of the law being at the service economy.

The Liberal Status for the Judicial Officers of Mauritius

Then Anil Seewoonarain, judicial officer (Mauritius), intervened to say that after fifteen years of struggle, the liberal status of judicial officers was adopted in Mauritius by an Act of 7 October, 2011, in effect on 10 October 2011. He said the support of the neighbouring island of the Reunion was very important. He sincerely thanked his colleagues Jean-Pierre Michel and Alain Merle from



Mohamed Chérif, membre du bureau de l'UIHJ – Mohamed Chérif, member of the board of the UIHJ



*Habib Dridi, président de l'Ordre national des huissiers de justice de Tunisie
Habib Dridi, President of the National order of the judicial officers of Tunisia*

the Reunion for their help. He also thanked Bernard Menut for his support and advice as well as the delegation led by Guy Duvelleroy, former president of the National Chamber of judicial officers of France and the Departmental Chamber of the Reunion Island. Our colleague asked the assistance of the UIHJ for the establishment of permanent education for the Mauritian colleagues.

For Italy, the president of the AUGÉ, Arcangelo d'Aurora regretted the difficulties that Italian judicial officers face. He asked once again the UIHJ for its support and cooperation to achieve change. He announced that the Italian National School of Procedure was organizing a seminar in Sicily on 16 December 2011 on the role of the judicial officer in family relationships.

President Netten regretted the lack of change in this country and said that Italy could always count on the support of the UIHJ.

Peter Molnar, President of the National Chamber of Judicial officers of Slovakia, reported that the Slovak Chamber held on 31 March 2011 an international symposium on the theme of «The judicial officer and the effectiveness of enforcement of judgments.» This conference was prepared with the support of the Prime Minister. Many personalities were in attendance. The president of the UIHJ and representatives of Czech, Hungarian and Polish chambers were present. The speakers emphasized the role of the judicial officer, the recommendations of the CEPEJ, as well as historical and theoretical aspects relating to enforcement. President Molnar stated that the on-going discussions were halted pending the next election.

Kraisorn Singharajwarapan showed a film about Thailand. He said his country was applying for the Congress of the UIHJ in 2015. He presented the Legal Execution Department of the Ministry of Justice of Thailand (LED), of which he is a director. LED staff includes 2877 agents. The LED is in charge from its inception in 1974 of managing the activities of the judicial officers. This relates to enforcement proceedings, bankruptcies and judicial sales of movable and immovable. Our colleague then gave a detailed account of the activities of the LED.

Françoise Andrieux gave an account of the eighth UIHJ-EuroMed session held in Annaba (Algeria) on 20 and 21 October 2011. Jacques Isnard, former president of the UIHJ, represented there President Netten. President Isnard recalled the reasons behind the creation of UIHJ-EuroMed in Marseille in 2004. Three workshops were held: the status of the judicial officer, the search for information, and debt collection. The discussions were described as very successful. At the end of the session, five wishes have been issued.



Louis-Raymond Maranda (Canada), membre du bureau de l'UIHJ

Louis-Raymond Maranda (Canada), member of the board of the UIHJ



Anil Seewoonarain, représentant les huissiers de justice de l'île Maurice

Anil Seewoonarain, representative of the Judicial Officers of Mauritius

Then Juraj Podkonicky (Czech Republic), Secretary of UIHJ-EuroDanube reported on UIHJ-EuroDanube activities, which includes twelve countries. He regretted the absence of Slovenia at UIHJ-EuroDanube seminars. He said that over the years, several chambers celebrated their anniversaries: the fifth anniversary of the Bulgarian, Macedonian and Estonian chambers, the 10th anniversary of the Czech Chamber, and the 15th anniversary of the Slovak Chamber. In the future, UIHJ-EuroDanube could become one of the most important branches of the UIHJ with the arrival of other countries to achieve around twenty countries.

Stobra: Harmonizing Enforcement Procedures and the Status of the Judicial Officer

Bernard Menut and Roger Dujardin then explained why the board of the UIHJ created the Stobra project mentioned by President Netten in his introductory speech.

Roger Dujardin indicated that two projects are proposed to the members of the UIHJ. The Stobra project aims to harmonize enforcement procedures and the status of the judicial officer in Europe and worldwide. He recalled once again that the Recommendation Rec (2003) 17 of 9 September 2003 of the Council of Europe was developed with the UIHJ. In 2009, a working group was established within the CEPEJ to enable a better implementation of this recommendation. The UIHJ was included in this working group and participated in the development of this fundamental document for the profession of judicial officer. It belongs to the judicial officers of each State and the UIHJ to claim whenever possible the actual implementation of this multidisciplinary program. The question is how. Individual actions are desirable and should be implemented. They could, however, face a double problem. The multiplicity and disparity of actions may undermine their effectiveness. The absence of consolidated and concerted measures internationally would make the task long and arduous. It is the task of the UIHJ, which represents organizations of judicial officers of each of its 72 member states to organize and coordinate the actions to be undertaken. Internationally, the UIHJ is now an unquestioned force of proposal. The CEPEJ Guidelines are a living example. "We should pursue our efforts in this direction and multiply proposals and projects", said the vice-president of the UIHJ. This is why the board of the UIHJ created the Stobra project: Stockholm-Brussels-Athens, a European North-South axis. This project is the European equivalent of the African CADAT created by the UIHJ. The purpose of Stobra

is the harmonization of enforcement procedures and the status of the judicial officer. This harmonization should cover all areas: science, organization, technology, training, communication... How can Stobra operate optimally? A series of regional participatory conferences organized in member countries could mark the stages of the project by registering for example in the context of the existing UIHJ-Euros within our organization. These conferences would result in consultations with member countries and to a common and coordinated reflection. At the end of the series of seminars, Stobra should be able to propose a system that would win the support of all and could therefore legitimately be brought before the European courts. One can extend the examples to all areas of intervention of the judicial officer and all members of the UIHJ. The UIHJ has already proposed a harmonized document initiating proceedings on the occasion of its conference in Sibiu in 2009. This force of proposal can now be developed through the Stobra project whose mission could go up to the proposal and participation in the development of the European instruments of tomorrow. The Stobra project is simple, inexpensive and seems very promising. It allows to combine scientific and communication activities. It showcases countries. It ensures the participation and the involvement of many. Because it is concrete, the project is very exciting. This is probably the best way to promote our ideas and ground in reality the goals contained in the statutes of the UIHJ: the elevation of the profession of judicial officer.

The Creation of the Council of the European Presidents of the UIHJ

The second project is the Council of the European Presidents. The UIHJ attaches great importance to legal developments in Europe as shows the creation of the Euros. To have better coordination and to monitor more closely EU legislation and proposals in this context, the UIHJ intends to establish a Council of the European Presidents. The idea is to organize twice a year, during the spring and the Paris Permanent Councils meetings of the European presidents. The Presidents of the 27 member states of the European Union will form the Council. Other presidents of the member countries of the Council of Europe will be invited to these meetings as observers. In order to structure these meetings, a chairperson will be appointed for each meeting.

Bernard Menut continued. He said that the activities of Euros are quite different. The board of the UIHJ observed that the production had its advantages but deserved to be better coordinated. It seemed appropriate to drag the activity of the Euros to the Council of the European Presidents. The Council should propose actions and thoughts that should lead to results. These results will serve the board to reach out to the relevant institutions, to very directly



present the views of the profession. We should now be more concrete and truly build, propose, respond to actions, procedures, Green and White Papers issued by the European Union or the Council of Europe. The Council of the European Presidents is defined as a structure of the UIHJ created to work on specific topics. The aim will be to work on very specific topics and make proposals that will be submitted to the board of the UIHJ and submitted when necessary to the European authorities. The strategic orientations of the board under the form of position papers are particularly appreciated. We should go further, especially when it comes to text proposals or to respond to proposals from the European Union or the Council of Europe.

He recalled in this regard that paragraph 34 of the Guidelines of the CEPEJ fully incorporates the guiding principles of the UIHJ. He added that there would be a following to the guidelines and that, for example, the structure of a tariff for enforcement officers could be discussed at this occasion.

A very interesting discussion followed where all questions asked by the delegations relating to the structure that was put to their approval were answered. It appears that all delegations of the UIHJ clearly expressed their wish that the structure to be created should not be independent but internal to the Union and chaired by the President of the Union. Accordingly, after the discussion, the delegations did vote unanimously for the creation within the UIHJ of the Council of European Presidents. With this Council, the UIHJ is writing a new page of its history.

The Creation of a Vade-Mecum on the Service of Documents Abroad

Bernard Menut recalled that the changes of the statutes were prepared and would be submitted to vote in Cape Town. Concerning communication, Françoise Andrieux said the Newsletter of the UIHJ now includes interviews. Mathieu Chardon mentioned the progress on the creation of a handbook on the service of documents in the world. It is clear that there is no training globally on how to handle a document that has to be served from one country to another. The purpose of this handbook is to meet that training need. Initially, the handbook will cover the service of documents in the European Union. It will consist of practical and interactive worksheets to be published on the site of the UIHJ. Jos Uitdehaag presented the book on enforcement in the Western Balkans he co-wrote. He said as soon as the book was published, it was already outdated because of changes in some countries. Our colleague suggested that information is published as an e-Book or an e-Application. President Netten approved this proposal and indicated that it did not exist yet.

Sue Collins then spoke of the Sponsoring Committee of the UIHJ. She said that advertising could appear on the UIHJ website or in UIHJ-Magazine for tucking a little money. It would also be good to have some UIHJ events sponsored by partners. She asked everyone to give ideas to find those partners.

Dominique Aribaut-Abadie, treasurer of the UIHJ, presented the financial report of the UIHJ for 2010, which is satisfactory.

Towards the Standardisation of the Tariff of Judicial Officers

Bernard Menut then presented the work he heads on a tariff structure for the profession of judicial officer. It is necessary to regulate the fees of the judicial officers even if some flexibility is required. The idea is to achieve an internation-



Dominique Aribaut-Abadie, trésorière de l'UIHJ
Dominique Aribaut-Abadie, Treasurer of the UIHJ



Mathieu Chardon, 1er secrétaire de l'UIHJ
Mathieu Chardon, 1st Secretary of the UIHJ

al standard promoted by the UIHJ. The study is based on the recommendation Rec (2003) 17 Council of Europe on 9 September 2003 on enforcement and on the CEPEJ Guidelines of 17 December 2009. CEPEJ recommends that the tariff is regulated (paragraphs 47 to 49 of the Guidelines), enforcement costs are transparent (paragraphs 50, 51, 75 and 76 of the Guidelines), and known in advance (paragraphs 52, 53, 54 and 55 of the Guidelines). It also required that the ultimate cost of enforcement is in due proportion to the remedy sought, and to make clear who should bear the costs (paragraphs 60 and 61 of the Guidelines). It is within this context that the work was done.

About the Congress in Cape Town, Johan Fourie gave all necessary information for delegates. All information has been published on the website of the UIHJ. Mathieu Chardon presented the state of the work in progress for the Cape Town Congress. He presented in particular the Grand Questionnaire of the UIHJ. This questionnaire includes 350 questions on all aspects of the profession and its activities. The information is processed by a program that can automatically present the results under the form of charts and statistics. The information is updated by each country. The questionnaire is therefore always updated.

Then, after Thailand, Chile presented its candidacy for the UIHJ Congress in 2015.

Jos Uitdehaag, UIHJ Man of the Year

At the end of the permanent council, it is our colleague Jos Uitdehaag who was elected Man of the Year of the UIHJ for 2011 in recognition of the actions undertook constantly and tirelessly for fifteen years at the service of the UIHJ and the profession of judicial officer. Although he is mainly active at European level, Jos Uitdehaag is recognized as a truly international expert. Everyone agrees that it is through his work that in many countries of Central and Eastern Europe, the status of liberal judicial officer has been set up, as he contributed directly to the writing of numerous laws. His dedication to the profession is an example to all.

It was on this happy fraternal event that President Netten, after having warmly thanked and congratulated Jos Uitdehaag, said the Permanent Council came to its end and he invited all delegations to meet in Cape Town in May 2012 for the 21st International Congress of judicial officers on the theme of «The Judicial Officer of the 21st Century.» See you all in Cape Town!